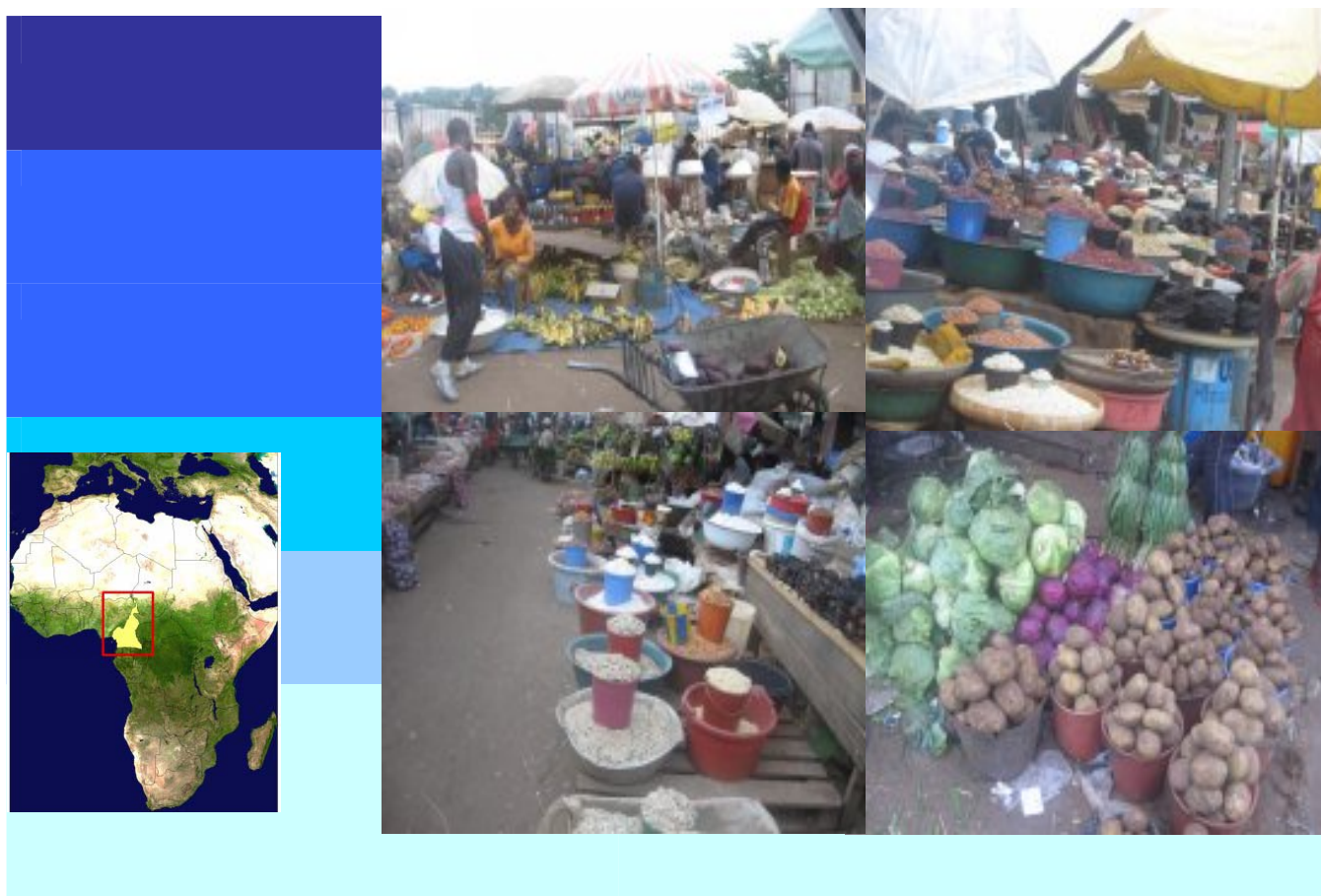




Ministère de l'Agriculture et
du Développement Rural

EVALUATION DE L'IMPACT DE LA HAUSSE DES PRIX DES DENREES ALIMENTAIRES SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DANS LES VILLES DE BAMENDA, DOUALA, MAROUA ET YAOUNDE AU CAMEROUN



RESUME EXECUTIF	4
1. INTRODUCTION	13
1.2. OBJECTIFS	15
1.3 ORIENTATION METHODOLOGIQUE	16
LIMITES DE LA METHODOLOGIE ET DE L'ETUDE.....	21
2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU PAYS	22
2.1 <i>Situation nutritionnelle des enfants</i>	22
2.2 Politique Nationale en rapport aux filets de sécurité sociaux.....	16
2.2 APERÇU DU MARCHÉ DES PRODUITS VIVRIERS AU CAMEROUN	26
LES ECHANGES TRANSFRONTALIERS.....	19
2.3 EVOLUTION DES PRIX COURANTS DES PRODUITS ALIMENTAIRES À LA CONSOMMATION	30
2.3.1 EVOLUTION DES PRIX COURANTS AU NIVEAU NATIONAL.....	31
2.3.6 INTEGRATION DES MARCHES DES QUATRE VILLES.....	32
2.4 VARIATION EN GLISSEMENT DES PRIX CONSTANTS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES	33
2.4.1 VARIATION DES PRIX CONSTANTS AU NIVEAU NATIONAL.....	33
2.5 SOURCES DE L'INFLATION SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES	34
2.5.1 : DISPONIBILITES DES PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LES MARCHES.....	35
2.5.2 : PRODUCTION DES DENREES ALIMENTAIRES.....	36
2.5.3 IMPORTATIONS DES PRODUITS ALIMENTAIRES.....	36
2.5.4 ACCESSIBILITES AUX PRODUITS ALIMENTAIRES PAR LES MENAGES.....	37
– ACCESSIBILITES PHYSIQUE.....	38
-- ACCESSIBILITES FINANCIERES.....	38
2.5.5 VARIATION DES TERMES DE L'ECHANGE.....	39
3. ANALYSE DE L'IMPACT DE LA HAUSE DES PRIX	41
3.1 IMPACTS SUR LES MARCHES ET LES COMMERÇANTS.....	41
3.2 IMPACT SUR LES MENAGES : RESULTATS D'ENQUETE EN MILIEU URBAIN ET ANALYSE DE LA SITUATION ALIMENTAIRE DES MENAGES.....	43
3. 2.1 DEMOGRAPHIE DES MENAGES.....	43
3.2.2 : HABITAT, EQUIPEMENT DU MENAGE ET INDICE DE RICHESSE (BIEN ETRE).....	44
FIG.22 : REPARTITION DES MENAGES PAR QUINTILE D'INDICE DE BIEN ETRE OU RICHESSE DANS LES VILLES DE BAMENDA, DOUALA, MAROUA ET YAOUNDE.....	45
3.2.3 : SOURCES DE REVENUS ET MODES DE VIE.....	46

3.2.4 LES DEPENSES DES MENAGES	49
DEPENSES ALIMENTAIRES ET NON ALIMENTAIRES	49
3.2.5 CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES MENAGES	51
3.2.6 SOURCE D'ALIMENTS	52
FIGURE 28 : SOURCE D'ALIMENTS CONSOMMES PAR LES MENAGES	53
3.2.7 APPUI EXTERNE ET INTERNE ET LES EMPRUNTS	53
3.2.8 SAISONNALITE	54
3.2.9 CHOCS ET STRATEGIES D'ADAPTATION	55
<i>Villes</i>	55
FIGURES 30 : LES STRATEGIES UTILISEES PAR LES MENAGES FACE AUX CHOCS	57
3.3 STATUT DE SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES	58
4. ACTIONS ENTREPRISES PAR LE GOUVERNEMENT ET SES PARTENAIRES FACE À LA CRISE ALIMENTAIRE	60
4.1 MESURES GOUVERNEMENTALES ET LEURS IMPACTS	60
4.1.1 LES MESURES D'AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES ALIMENTS	60
4.1.2 LES MESURES POUR L'AMELIORATION DE LA DISPONIBILITE ALIMENTAIRE	61
– IMPACT DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT	62
4.2 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PRISES PAR LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT	63
4.1.1 FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE	63
4.2.2– LES APPUIS DE LA FAO	64
4.2.3– LES APPUIS DE L'UNICEF	64
4.2.4– LES APPUIS DE L'UNHCR	64
4.2.6– LES APPUIS DU PNUD	64
4.2.7 LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIALE (PAM)	65
5 : PERSPECTIVES DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DES PRIX PRODUITS ALIMENTAIRES ET PROPOSITIONS DES SOLUTIONS	66
5.1 RECOMMANDATIONS	67
5.1.1 LES ACTIONS A ENVISAGER A COURT TERME:	68

RESUME EXECUTIF

Le contexte

Le Cameroun, Pays à Faible Revenu et à Déficit Vivrier (PFDRV) est classé au 144^{ème} sur 177 pays dans le rapport 2007 de développement humain du PNUD. Environ 40.2 % de sa population de 17,9 millions (estimation ECAM3 de 2007) vivent au-dessous du seuil de pauvreté (1 dollar EU par jour) et 70% dépendent des activités agropastorales. La combinaison de la sécheresse et de la pauvreté a eu comme conséquence l'insécurité alimentaire, les taux de malnutrition élevés parmi les pauvres particulièrement dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord où les taux approchent des seuils d'urgence de 14.1% et de 11.7% respectivement. La situation politico- sécuritaire volatile dans certains pays voisins (le Tchad et la République Centrafricaine) a affecté négativement la situation humanitaire dans le pays.

Le Cameroun était parmi les premiers pays africains où les populations ont manifesté violemment contre la hausse des prix des denrées alimentaires de base, du carburant et le coût de la vie chère en février 2008. Depuis janvier 2005, il y a eu une augmentation progressive des prix de denrées alimentaires et l'indice des prix et de l'inflation. Tous ces indices ont atteint leurs crêtes les plus élevées entre janvier et février 2008. Actuellement, les prix des principaux produits vivriers particulièrement les céréales restent toujours élevées. Selon l'Institut National des Statistiques, le taux d'inflation annuelle en 2008 pourrait atteindre environ les 4%.

Face à cette situation, le Gouvernement du Cameroun a donc réagi en prenant des mesures pour atténuer les effets néfastes de cette hausse des prix des denrées alimentaires telles que : la réduction des taxes, la fixation à la baisse des prix des produits alimentaires de base, l'approvisionnement des agriculteurs en intrants et outils agricoles afin de promouvoir la productivité agricole durant la prochaine campagne agricole. Il faut aussi signaler l'augmentation des salaires des fonctionnaires et la restriction des exportations de certaines denrées alimentaires vers les pays voisins. Cependant, l'analyse de l'impact humanitaire n'a pas encore été faite. C'est dans ce cadre particulier que le PAM et le MINADER ont pris l'initiative

d'évaluer l'impact sur la sécurité alimentaire des ménages urbains de la hausse des prix des denrées alimentaires.

Objectifs de l'étude

1. Évaluer l'évolution des prix des denrées alimentaires de base et leur impact sur la sécurité alimentaire des ménages en milieu urbain ;
2. Analyser et recommander les options de réponses appropriées à court, moyen et long terme pour lutter contre les effets néfastes de la hausse des prix des denrées alimentaires dans les zones urbaines;
3. Identifier les types des bénéficiaires potentiels, critères de ciblage, les potentiels partenaires de mise en œuvre et aussi la stratégie de sortie ou de transfert de la responsabilité du projet.

Quelle est la méthodologie utilisée ?

Cette étude a utilisé essentiellement les données secondaires existantes collectées par les services techniques du gouvernement (Institute National des Statistiques, Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles). Les données primaires ont été collectées auprès de 802 ménages dans les centres urbains de Bamenda, Douala, Maroua et Yaoundé. La méthodologie utilisée lors de cette enquête combine la collecte de données quantitatives ainsi que des données qualitatives sous forme de « focus group » (groupes cibles de la communauté) et d'entretien individuel avec les informateurs clés. Trois types de questionnaires ont été élaborés à cet effet : (i) un questionnaire ménage ; (ii) un questionnaire focus group et (iii) un questionnaire pour les commerçants pour l'évaluation sur du marché.

Quel a été l'impact de la hausse des prix sur la situation alimentaire des ménages ?

Depuis la fin de l'année 2007, les prix des principaux produits de base sont devenus de plus en plus élevés et les denrées alimentaires de base deviennent moins accessibles pour le consommateur moyen. La hausse des prix a eu des répercussions sur l'activité commerciale en augmentant les difficultés d'accès aux crédits pour les petits commerçants auprès des gros commerçants qui constituent pour ceux-ci, la principale source de financement. Ces derniers étant eux-mêmes confrontés à la contraction de leurs volumes d'activités en raison de la hausse des prix du carburant et des céréales sur le marché mondial. Ces contraintes sont exacerbées par les difficultés de recouvrement des crédits auprès des consommateurs de plus en plus insolubles. Selon les commerçants interrogés lors de l'enquête, la demande pour la plupart des produits commercialisés a baissé en dehors de celle du riz. Les principales raisons évoquées et liées à la baisse de l'offre et de la demande des principales céréales sont généralement la hausse des prix (41,5%) et le faible pouvoir d'achat (53,7%). Par ailleurs, tous les commerçants interviewés ont également déclaré avoir noté des changements de comportement d'achat par les clients par rapport à la même période l'année dernière.

A titre d'illustration, 51% des clients ont réduit non seulement les quantités des denrées achetées mais également leur qualité (c'est-à-dire des denrées à moindre coût avec une faible valeur nutritive). Dans le même chapitre, on a note respectivement que 22,4% et 24,4% des clients ont réduit la fréquence de leurs achats et sont demandeurs d'achats à crédit.

La troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM3) réalisée entre septembre et décembre 2007, a révélé que 12,2% de la population urbaine du Cameroun vit en dessous du seuil de pauvreté. Ce taux est respectivement de 5,9% pour la capitale politique Yaoundé et 5,5% pour la capitale économique Douala. Par ailleurs, près de 90% de la population active exerce dans le secteur informel.

Ainsi, la crise sur la hausse des prix est venue augmenter l'effectif des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. En effet, si la situation alimentaire des ménages pauvres s'est davantage détériorée, celle des ménages qui vivaient déjà en situation de précarité s'est également

fragilisée.

Environ, 10,2% des ménages enquêtés ont une consommation alimentaire pauvre. On recense les taux les plus élevés dans les villes de Douala (7,1%) et de Yaoundé (5,5%). En plus, 13,6% des ménages enquêtés ont une consommation alimentaire limitée avec cependant des proportions très élevées dans les métropoles que sont Yaoundé (17,5%), Bamenda (17,1%) et Douala 12,3%.

Plus de 80% des ménages enquêtés ont déclaré que leurs dépenses alimentaires ont augmenté de manière considérable tandis que 76% ont dit qu'ils éprouvaient des difficultés pour se procurer les aliments

Le choc le plus généralement rapporté était la hausse des prix des denrées alimentaires (59%), la hausse des prix des combustibles et du transport (50%). La hausse des prix d'aliments a beaucoup affecté les ménages à Douala (90%), Maroua (72%) et à Yaoundé (61%) alors que la hausse des prix des combustibles et transport est beaucoup plus perceptible dans les villes de Bamenda (88%) et Douala (57%). Face aux chocs, la capacité d'adaptation est fortement tributaire de la richesse et des avoirs du ménage, mais également d'autres facteurs, tels que les réseaux sociaux. Cependant, environ 6% des ménages à Yaoundé, 11% à Bamenda, 17% à Douala et 19% des ménages dans la ville de Maroua ont vendu des actifs et 18% et 7% des ménages à Maroua et Bamenda respectivement ont vendu ou échangé une vache, un mouton ou une chèvre au cours des six derniers mois. Dans les villes de Douala et de Yaoundé, 47% et 33% des ménages se sont respectivement dessaisis de leurs actifs pour payer les frais médicaux. A Bamenda, ce sont plutôt les frais scolaires (26%), les frais médicaux (26%) et les remboursements des dettes (22%) qui poussent les ménages à vendre leurs actifs. Dans le même ordre d'idées, 61% des ménages à Maroua ont vendu des actifs pour acheter la nourriture.

Combien de personnes sont t-elles affectées par la hausse des prix

Sur la base des informations disponibles et analysées ; il ressort qu'au moment de l'enquête, environ 20% des ménages étaient en insécurité alimentaires dans les villes de Bamenda, 19% à Douala, 8% à Maroua et 23% à Yaoundé soit en valeur absolue environ 8.820 ménages en insécurité

alimentaire à Bamenda, 58. 610 à Douala, 62.323 à Yaoundé et seulement 4. 645 dans la ville de Maroua.

Qui sont les populations les plus touchées

Les populations les plus touchées sont celles qui vivent dans les ménages en insécurité alimentaire caractérisés par une alimentation basée essentiellement sur la consommation des céréales et des tubercules, des légumes et des huiles à travers la sauce. La taille de ces ménages est la plus élevée (7,7 personnes en moyenne) et généralement, ils vivent dans une grande promiscuité. La plupart vit en habitation privée, construite essentiellement en matériaux non durables (41,6%) et accueille au moins un orphelin (30%). Les ménages en insécurité alimentaire comprennent des membres touchés par un handicap (16%) ou une maladie chronique (10%). Le taux de dépendance est aussi très élevé. Les ménages en insécurité alimentaire ont aussi un faible indice de richesse, une faible dépense per capita et un faible revenu. La plupart de ces ménages ont aussi connu une diminution de l'ordre de 59% de leurs revenus par rapport à l'année dernière. Parallèlement, 83% ont aussi éprouvé les difficultés durant les six derniers mois pour nourrir leur famille. S'agissant des groupes de mode de vie, ce sont les ménages qui dépendent du petit commerce, du travail agricole rémunéré, et de la petite entreprise.

Quelles sont les zones les plus affectées ?

Globalement la hausse des prix des denrées de première nécessité affecte l'ensemble du pays. Mais, la situation dans les villes est plus alarmante. Effet, avec la pauvreté rurale, beaucoup de jeunes ruraux sont venus ces dernières années grossir les rangs chômeurs dans la plupart des villes camerounaises à la recherche du bien-être. La quasi-totalité de cette population active opère dans le secteur informel. Ainsi, avec le choc de la crise, cette frange de la population qui vivait déjà dans une précarité absolue, a basculé pour se retrouver dans la catégorie des personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté. L'enquête a donc révélé que 20% des ménages sont en insécurité alimentaires dans la ville de Bamenda, 19% à Douala, 8% à Maroua et 23% à Yaoundé. La hausse des prix des produits alimentaires affectant actuellement le plus grand nombre de ménages à Douala (90%) et à Yaoundé (61%) tandis

que celle des prix des combustibles et du transport est beaucoup plus perceptibles par les ménages des villes de Bamenda (88%) et de Douala (57%).

Quelles sont les réponses en cours pour atténuer l'impact de la hausse des prix sur la situation alimentaire des ménages ?

Avant l'avènement de la crise alimentaire, le Gouvernement avec l'appui des partenaires menaient une série d'actions notamment en faveur des couches vulnérables de la société (orphelins, enfants de la rue, des handicapés, des personnes âgées, enfants rendus vulnérables du fait du VIH SIDA etc ..) Dans le même ordre d'idées, plusieurs actions étaient en cours visant à l'amélioration de la disponibilité alimentaire dans le pays.

A la suite des émeutes de la fin du mois de février 2008, le gouvernement a non seulement renforcé les mesures déjà en cours d'implémentation, mais il a également pris de nouvelles mesures dont la portée peut être appréhendée sur deux plans, à savoir : i) les mesures visant à améliorer l'accessibilité aux aliments et ii) les mesures visant à améliorer les disponibilités alimentaires. Le Gouvernement a reçu l'appui de partenaires internationaux, et principalement des institutions du système des Nations Unies. Le Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA), La FAO, L'UNICEF, L'UNHCR, le PNUD et le PAM. Le PAM n'ayant pas les projets en milieux urbains camerounais, a pris l'initiative d'évaluer l'impact de ce choc sur la sécurité alimentaire des ménages urbains pour la prise des décisions efficaces. Toutefois, il faut dire que toutes les mesures jusque là préconisées ne s'adresse pas à toutes les groupes en situation d'insécurité alimentaire.

Options de réponse

Il ressort de l'analyse que, par rapport à l'année 2005, les prix des produits alimentaires ont grimpée de 15% au cours du premier semestre 2008. Il est donc indéniable que l'impact de la flambée des prix des produits alimentaires a affecté de manière sévère la plupart des couches sociales défavorisées sur l'ensemble du pays. Il faut relever que cette enquête s'est déroulée pratiquement huit mois après les manifestations violentes de février 2008 et que dans la partie méridionale du pays (Bamenda, Yaoundé, Douala),

les récoltes des principaux produits alimentaires sont déjà terminées tandis qu'elles sont en cours dans la zone de Maroua (région septentrionale). Cependant, les populations vulnérables (les orphelins, les handicapés, les enfants de la rue, PVVIH, les pauvres...) qui sont les plus affectées par la hausse des prix continueront à subir les effets négatifs (insécurité alimentaire) dans les prochains mois.

Les options de réponse à cette crise devront porter sur une série d'actions à court, moyen et long termes. Mais dans le cadre de cette étude, nous nous focaliserons en priorité sur les réponses à court terme

1 – Accroissement de la production alimentaire

La hausse des prix est une opportunité pour les producteurs. Aussi s'avère-t-il urgent de booster à court terme, la production nationale de certaines spéculations qui connaissent une demande assez forte. Il s'agit notamment des céréales (riz, maïs), des racines et tubercules, ainsi que de la volaille. La stratégie serait donc de revoir à la hausse les objectifs de production assignés à ces différentes filières qui sont actuellement organisées autour des programmes financés conjointement par le Cameroun et les partenaires. Dans le même ordre d'idées, il est fortement recommandé de renforcer l'encadrement des agriculteurs tout en facilitant leur accès aux intrants et aux outils agricoles afin de les encourager à produire davantage.

2 – Assurer la Stabilisation des approvisionnements

Les zones périurbaines deviennent de plus en plus, des petits bassins de production avec l'appui des projets à l'instar de ceux financés par les fonds FED. Cette production devrait pourtant jouer un rôle primordial dans la stabilité des approvisionnements pour certains produits dans les marchés de nos villes. Mais l'absence des infrastructures de conservation et de stockage entraîne des pertes post récoltes assez importantes. Aussi, comme une option de réponse à court et moyen, pourrait-on envisager la construction de ces infrastructures dans les zones périurbaines.

Par ailleurs, la stabilisation des approvisionnements passe également par la création d'un réseau de magasins d'achat dans les zones rurales proches des grands bassins de production, dans les zones frontalières ainsi que dans les zones urbaines.

En zone rurale, il faudra intégrer les activités visant le désenclavement des grands bassins de production telles que la construction des ponceaux, l'aménagement des bourbiers, des caniveaux afin de faciliter les flux des produits en toute période.

3- Développer une politique d'importation et d'exportation cohérente

Le Cameroun assure un rôle prépondérant dans les échanges alimentaires dans la sous région CEMAC et le Nigeria. Aussi, est-il judicieux de poursuivre une politique d'importation/exportation stable et prévisible devant entre autres susciter, une libre circulation des produits alimentaires, une meilleure planification des activités des opérateurs économiques et une stimulation de la production locale.

4- Assurer la sécurité alimentaire des jeunes sans emploi dans les quartiers pauvres et les zones rurales par le biais des activités « cash for work ou food for work »

Les villes camerounaises sont depuis quelques années confrontées à une recrudescence de l'exode rural qui vient exacerber le problème du chômage avec ses corollaires que sont la pauvreté, voire même la délinquance et le banditisme etc. Aussi, face à ce chômage, l'une des options de réponses à court terme serait d'organiser les jeunes dans les quartiers pauvres et leur accorder du cash contre les travaux d'assainissement de leur milieu de vie. En effet, les statistiques (ECAM 3 de 2007) montrent qu'environ 46,1% des ordures sont ramassées dans les villes camerounaises. Ce qui suppose que le reste des 53,1% est jeté dans les rigoles, les caniveaux et même les lits des rivières. Cette insalubrité a pour conséquence immédiate, la détérioration de l'environnement et la kyrielle de maladies qui s'en suivent.

Dans le cadre de cette option de réponse, il faudra associer les communes d'arrondissement (pour le transfert des activités au terme du projet) et les ONG qui interviennent dans ce domaine d'activités (pour l'implémentation du projet).

5- Appui alimentaire à certaines familles/structures d'accueil des enfants et d'autres groupes vulnérables

Le Ministère des Affaires Sociales du Cameroun a recensé en 2005 dans les principales villes du pays, environ 200 000 enfants en situation d'inadaptation sociale (mineurs en danger moral, mineurs délinquants, enfants de la rue, orphelins et enfants abandonnés, mineurs en conflits avec la loi, mineurs détenus, orphelins et autres enfants rendus vulnérables du fait du VIH - SIDA, enfants en situation de déperdition scolaire, enfants handicapés ou issus des populations marginales). Mais aujourd'hui, seuls 50 000 environ sont pris en charge.

Fort du principe selon lequel, un enfant ne peut s'épanouir que un cadre familial, cette option de réponse serait d'accompagner le Ministère des Affaires Sociales dans son projet d'appui alimentaire à certaines familles et structures d'accueil des enfants de la rue et ceux rendus vulnérables du fait du VIH/SIDA.

6-Assurer la surveillance de la sécurité alimentaire par le suivi des marchés et des échanges frontaliers des produits agro- pastoraux.

(a) Il est urgent de formaliser le groupe de travail informel (PAM, FAO, MINCOMMERCE, INS, MINADER, MINEPAT) qui a été suscité par le PAM pour le suivi de l'évolution sur la situation de la flambée des prix.

(b) Dans le cadre du Programme de Pays et du Programme spécial de la sécurité alimentaire (PSAD) avec l'Union Européenne, la suivi de la sécurité alimentaire doit être renforcé afin de permettre la disponibilité de manière régulière d'un flux d'informations susceptibles d'aider à la prise de décision sur les indicateurs clés à définir en concertation avec le MINADER et l'INS.

© Le système de suivi des échanges transfrontaliers des produits agro sylvo pastoraux entre le Cameroun et les autres pays de la CEMAC plus le Nigeria par le MINADER/DESA doit être consolidé. Ce système doit permettre une meilleure connaissance de la demande sous régionale pour mieux orienter les stratégies de production au Cameroun.

7- Réactualiser cette étude sur l'impact de la flambée des prix sur les ménages dans les centres urbains

Cette étude a été menée en octobre 2008 et on constate que le niveau des prix des produits alimentaires est plus élevé qu'en février 2008 lors du

soulèvement des populations urbaines. Ce qui signifie que la crise est présente et prend de l'ampleur.

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et Justification

Le Cameroun, Pays à Faible Revenu et à Déficit Vivrier (PFDRV) est classé au 144^{ème} sur 177 pays dans le rapport 2007 de développement humain du PNUD. Environ 40.2 % de sa population de 17,9 millions (estimation ECAM3 de 2007) vivent au-dessous du seuil de pauvreté¹ (1 dollar EU par jour) et 70% dépendent des activités agropastorales. La combinaison de la sécheresse et de la pauvreté a eu comme conséquence l'insécurité alimentaire, les taux de malnutrition élevés parmi les pauvres particulièrement dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord où les taux approchent des seuils d'urgence de 14.1% et de 11.7% respectivement. La situation politico – sécuritaire volatile dans les pays voisins (le Tchad et la République Centrafricaine) a affecté négativement la situation humanitaire dans le pays.

¹ Le taux de pauvreté est passé de 40,2% en 2001 (ECAM2) à 39,9% en 2007(ECAM3), soit une quasi-stabilité en valeur relative. Cependant, en valeur absolue, c'est une augmentation du nombre de pauvres car la population connaît un taux de croissance de 2,8% en moyenne par an. Le seuil de pauvreté monétaire est passé 232 547 FCFA par équivalent adulte et par an en 2001 à 269 443 FCFA en 2007, C'est-à-dire que pour satisfaire les besoins essentiels en 2007, un adulte doit disposer d'au moins 22 454 FCFA par mois ou 738 FCFA par jour

L'augmentation récente des prix des produits alimentaires de base et du carburant a façonné un nouveau type d'urgence dans beaucoup de pays en voie de développement. La hausse des prix des denrées alimentaires de base a déclenché des effets néfastes non seulement sur les populations les plus vulnérables, mais également sur celles qui vivaient déjà en situation de pauvreté. Ce nouveau visage de la faim affecte des communautés dans les zones urbaines qui, le plus souvent, ont des revenus financiers limités à l'accès à la nourriture seulement et maintenant, ne peuvent plus se permettre de payer le prix de certaines denrées alimentaires, même lorsqu'elles sont disponibles dans les marchés et les boutiques.

Le Cameroun était parmi les premiers pays africains où les populations ont manifesté violemment contre la hausse des prix des denrées alimentaires de base, du carburant et le coût de la vie chère en février 2008. Depuis janvier 2005, il y a eu une augmentation progressive des prix de denrées alimentaires¹. L'indice des prix et de l'inflation a augmenté en général. Tous ces indices ont atteint leurs crêtes les plus élevées entre janvier et février 2008. Le premier trimestre 2008 a été marqué par une augmentation des prix de consommation de ménages. Les facteurs du marché responsables de cette augmentation incluent notamment: la spéculation par des commerçants et la rareté de produits alimentaires sur les marchés, une demande croissante des produits alimentaires par les pays voisins tels que le Nigeria, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Tchad et la République centrafricaine, et les frais de transport élevés à cause du prix du carburant élevé. Actuellement, les prix des principaux produits vivriers particulièrement les céréales restent toujours élevées. Selon l'Institut National des Statistiques, le taux d'inflation annuelle en 2008 peut atteindre environ 4%.

L'augmentation des prix alimentaires pourrait brusquement augmenter l'incidence et intensité de l'insécurité alimentaire des ménages. L'augmentation des prix des aliments peut également engendrer une augmentation des dépenses alimentaires au détriment des autres besoins des ménages (par exemple éducation, santé). Cette situation peut affecter le régime alimentaire des ménages les plus pauvres car les familles remplacent des céréales riches en énergie par les produits alimentaires moins chers sur le marché et peu énergétiques. Le Gouvernement du Cameroun a donc réagi en prenant des mesures pour atténuer les effets néfastes de cette hausse des

¹ Hausse moyenne de 6,9% sur les prix des produits alimentaires au cours de l'année 2006 et flambée de 15,3% des prix des produits pétroliers au cours de la même année.

prix des denrées alimentaires telles que : la réduction des taxes, la fixation à la baisse des prix des produits alimentaires de base, l'approvisionnement des agriculteurs en semences, engrais, outils agricoles et autres intrants vétérinaires afin de promouvoir la productivité agricole nationale durant la prochaine campagne agricole. Il faut aussi signaler l'augmentation des salaires des fonctionnaires et la restriction des exportations de certaines denrées alimentaires vers les pays voisins. Le PAM a créé un groupe de travail qui surveille la situation et fournit des informations mensuellement. Cependant, l'analyse de l'impact humanitaire et les options de réponse n'ont pas encore été faites. C'est dans ce cadre particulier que le PAM, bureau pays Cameroun et le MINADER a pris l'initiative d'évaluer l'impact de ce choc (flambée de prix de denrées alimentaires de base en zone urbaine au Cameroun) sur la sécurité alimentaire des ménages urbains pour la prise des décisions efficaces.

1.2. Objectifs

Cette évaluation avait pour objectif de : –

1. Évaluer l'évolution des prix des denrées alimentaires de base et leur impact sur la sécurité alimentaire des ménages en milieu urbain ;
2. Analyser et recommander les options de réponses appropriées à court, moyen et long terme pour lutter contre les effets néfastes de la hausse des prix des denrées alimentaires en mettant un accent sur la programmation urbaine, la protection sociale et d'autres programmes qui pourraient améliorer la production alimentaire, la disponibilité, l'accès et l'utilisation dans les zones urbaines;
3. Identifier les types des bénéficiaires potentiels, critères de ciblage, les potentiels partenaires de mise en œuvre et aussi la stratégie de sortie ou de transfert de la responsabilité du projet.

On s'attend à ce que les questions suivantes soient abordées:

- Comment les évolutions des prix des denrées alimentaires de base contribuent-elles au changement de la situation de la sécurité alimentaire des ménages en milieu urbain, en particulier chez les pauvres et les vulnérables ? Qui sont-ils ? Combien et où sont les ménages affectés ?
-

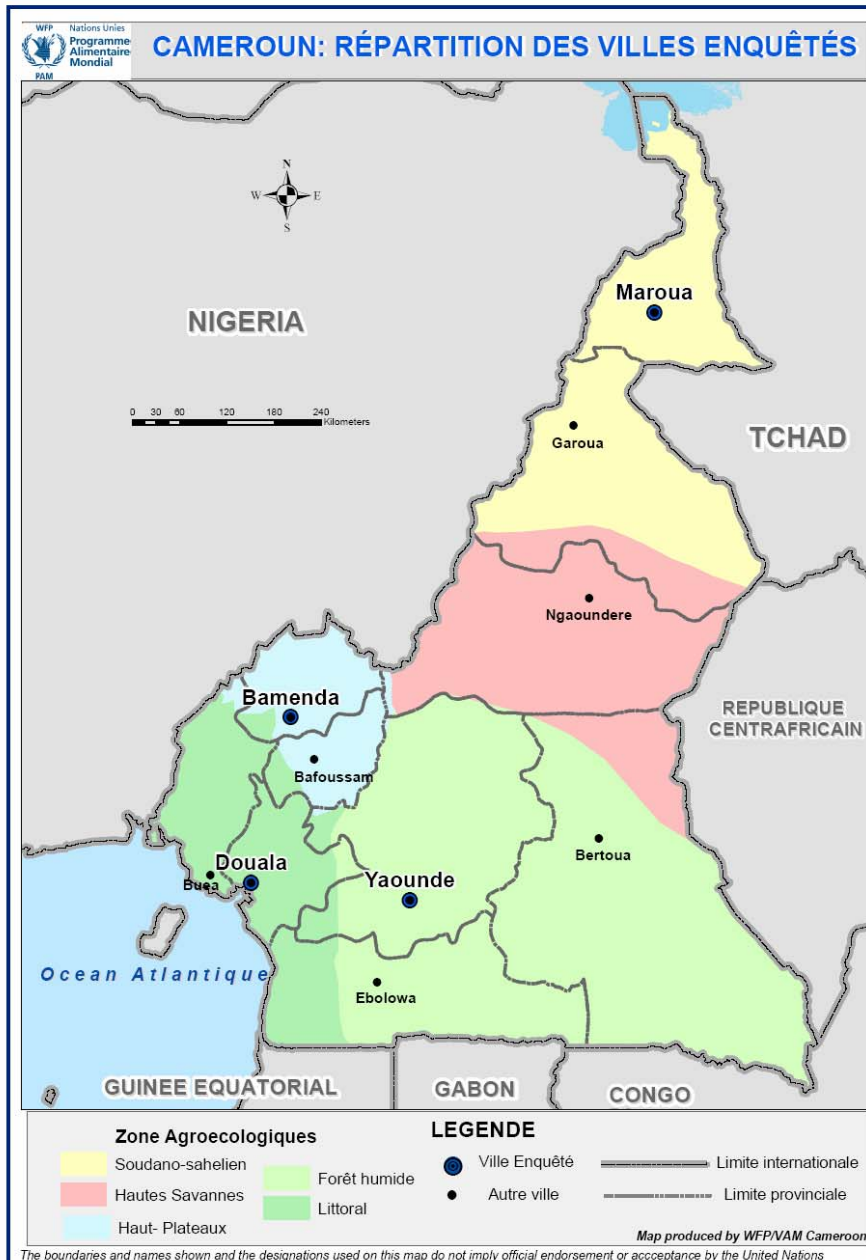
- Quelles sont les stratégies entreprises par le gouvernement et ses partenaires (à court et moyens terme) pour faire face au choc des prix, et quelles leçons peuvent être instruites de cette expérience jusqu'ici ?
 - Est-ce que les réponses appropriées et spécifiques sont exigées ? Si oui, qui, quand, comment, où, par qui, pour qui ? Quelle est la capacité des partenaires locaux de fournir de l'aide exigée ?
 - Quel rôle le PAM et les autres partenaires doit jouer dans la lutte contre l'impact négatif de la hausse de prix des denrées alimentaires sur la sécurité alimentaire des ménages vulnérables ?
-

1.3 Orientation Méthodologique

L'évaluation était basée sur la méthodologie du manuel révisé d'Evaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence (ESASU). Elle serait orientée vers la recherche de l'impact de la hausse de prix des denrées alimentaires sur les différentes composantes de la sécurité alimentaire. Les données secondaires disponibles ont été analysées sur place tandis que les données primaires ont été collectées dans les zones urbaines choisies. Les méthodes qualitatives et quantitatives ont été utilisées pour la collecte des données primaires.

Tenant compte du caractère relativement non homogène de la population urbaine, les quartiers dit résidentiel officiel des fonctionnaires et des riches ou Government Residential Areas, quartier diplomatique etc..., ont été éliminés de la base de sondage. Ainsi, les résultats ne sont généralisés que pour les quartiers restants.

Fig.1- Répartition des villes enquêtées



L'échantillonnage a été réalisé dans le but d'obtenir une précision suffisante pour donner des résultats au niveau de la ville. Chaque ville était considérée comme une strate et la taille de l'échantillon requise pour l'enquête pour chaque ville a été calculée à partir de la formule suivante :

$$n = z^2 \times \frac{p(1-p)}{d^2} \times k \quad \text{Où}$$

n = Taille d'échantillon minimale

$Z^2 = 1,96^2$ (à 95% intervalle de confiance)

P = 50% (prévalence estimée des ménages en insécurité alimentaire dans la ville)

k=2 (effet de grappe)

d = 10% (marge d'erreur)

En utilisant cette formule et en ajoutant 5% à la taille calculée pour prévoir les cas de non réponses, on aboutit à un échantillon de 822 ménages au minimum à enquêter dans l'ensemble des deux régions. La méthodologie utilisée pour la sélection des ménages à enquêter procède d'un sondage probabiliste à deux degrés, avec comme unité primaire les quartiers et comme unité secondaire les ménages. Dans l'ensemble des quatre villes 25 clusters ont été sélectionnés. La sélection des quartiers contenant les clusters a été effectuée en utilisant la méthode de la Probabilité Proportionnelle à la taille du quartier exprimée en nombre de ménages.

Quatre approches différentes de collecte de données ont été employées :

- Collecte et Analyse des données secondaires ;
- Entretien avec les groupes cibles de la Communauté –Focus groups (voir annexe 2);
- Questionnaire de sécurité alimentaire pour les ménages ; (voir annexe 2);
- Questionnaire d'évaluation des marchés/commerçants (voir annexe 2).

Tab.1– Nombres des ménages enquêtés, Groupes de discussion communautaires et entrevues avec les commerçants

	Nombre des ménages	Groupes de discussion	de	Entrevues avec les commerçants
Bamenda	210	25		10
Douala	212	10		10
Maroua	200	25		10
Yaoundé	200	10		10
Total	822	70		40

Les données secondaires ont fourni des informations générales sur la vulnérabilité socio-économique avec les perspectives de récentes performances sociales et macro-économiques du pays. Cette analyse a fourni également les stocks des denrées alimentaires disponibles, leur évolution (le niveau et la variabilité des productions nationales, les volumes des importations publics et privés des denrées alimentaires, les stocks de

denrées alimentaires publics et privés disponibles ainsi que les aides alimentaires) et les facteurs affectant la disponibilité des denrées alimentaires ainsi que la situation nutritionnelle des enfants.

Les groupes de discussion communautaires ont aidé à circonscrire et à identifier les populations les plus affectées par la hausse des prix des denrées alimentaires et à évaluer l'importance globale du choc subi par ces populations et son caractère saisonnier. Les discussions de groupes ont aussi permis d'apprécier la vulnérabilité des populations ciblées, leurs sources de revenus, la provenance de leurs denrées alimentaires, les stratégies pour atténuer le choc, les groupes les plus vulnérables. Ces débats au sein des groupes de discussion communautaires ont été orientés vers l'analyse des changements des produits pendant les derniers mois. Les groupes de discussions ont été tenus dans chacun des quartiers choisis pour l'enquête ménage. Une combinaison des questions ouvertes et semi-ouvertes a été employée pour recueillir des informations sur les sources de revenus, les sources de denrées alimentaires, les chocs subis suite à la hausse des prix des denrées alimentaires et des mécanismes d'atténuation appropriés et adaptés.

Au niveau des ménages, les interviews ont fourni des informations ci-dessous : le capital, l'agriculture urbaine, les sources de revenus, la consommation alimentaire et les postes de dépenses, les chocs subis et les mécanismes d'adaptation des ménages. Environ 808 ménages ont été sélectionnés de façon aléatoire dans chacune des quatre villes.

Les entrevues avec les commerçants ont été conduites sur les marchés de chaque quartier (si possible) pour collecter les informations sur l'accessibilité des denrées alimentaires, leur disponibilité sur les différents marchés des quatre villes. Ils fourniront également des informations sur l'accès au crédit pour des commerçants ainsi que leurs clients. Les discussions avec des commerçants ont aidé à comprendre mieux le fonctionnement des marchés et le comportement/sentiment des clients dans les quatre villes.

La saisie des données du questionnaire ménage a été effectuée par des agents de saisies simultanément sur le terrain avec le logiciel Microsoft Access. Les données ont été ensuite transférées sur SPSS pour l'analyse.

L'analyse des données de l'enquête a été réalisée conjointement par l'Unité OMXF (Siège PAM à Rome) et le Bureau de Pays. L'analyse de la sécurité alimentaire au niveau des ménages est réalisée en utilisant comme indicateur Proxy le score de consommation alimentaire des ménages. L'utilisation du score est basée sur la fréquence de consommation des aliments durant les 7 derniers jours précédents l'enquête. Le score de consommation alimentaire des ménages est calculé en utilisant la formule suivante :

$$\text{Score} = a_{\text{cereale}}x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmuse}}x_{\text{legmuse}} + a_{\text{leg}}x_{\text{leg}} + a_{\text{fruit}}x_{\text{fruit}} + a_{\text{animal}}x_{\text{animal}} + a_{\text{sucres}}x_{\text{sucres}} + a_{\text{lait}}x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}}x_{\text{huile}}$$

Où

x^i = Nombre de jour que chaque groupe d'aliments est consommé durant les 7 derniers ;

a^i = Poids attribué au groupe d'aliments.

Les valeurs des scores ainsi calculées sont reportées sur une échelle dont la valeur maximale possible est 112.

Si Score ≤ 28 : Consommation alimentaire pauvre

$28 < \text{Score} \leq 42$: Consommation alimentaire limite

Si Score > 42 : Consommation alimentaire acceptable

Le questionnaire communautaire et commerçant comporte une partie quantitative et une autre qualitative. Pour la partie qualitative, la saisie des données a été faite avec Microsoft Access. Les données ont été ensuite transférées sur SPSS pour l'analyse. La partie qualitative a été dépouillée manuellement et les résultats ont été ensuite transférés sur Microsoft Excel pour l'analyse.

Analyse de réponse

Un inventaire a été entrepris avec les principaux partenaires (gouvernement, les partenaires du développement et les humanitaires, les acteurs du secteur privé) pour apprécier le degré avec lequel l'analyse de l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires est faite soit comme une menace significative pour la sécurité alimentaire des ménages vulnérables et pauvres, soit comme une opportunité significative d'augmenter des retombées

économiques des producteurs de cultures vivrières. Des détails ont été rassemblés sur des politiques et des programmes à proposer et à mettre en œuvre. Des informations ont été recherchées sur l'opportunité de prendre des mesures visant à atténuer des effets néfastes de la hausse des prix des denrées alimentaires, ainsi que des mesures destinées à renforcer les capacités de production vivrière des agriculteurs locaux pour qu'ils puissent profiter de la hausse des prix de denrées alimentaires. Cet exercice a permis de déterminer et d'identifier des options de réponses appropriées et réalisables par rapport aux résultats de l'évaluation.

Limites de la méthodologie et de l'étude

1. Le mode d'échantillonnage permet de tirer des conclusions représentatives pour chaque ville et les populations cibles des villes dont les zones riches ont été exclues et non pas pour l'ensemble de milieux urbains camerounais;
2. Cette enquête présente des limites, notamment au niveau des données collectées. Les données de l'enquête représentent la situation dans un temps précis et les tendances peuvent changer avec le temps;
3. Les données collectées et analysées lors d'une opération statistique sont susceptibles d'incorporer des erreurs qui affectent leur qualité. Ces erreurs peuvent trouver leurs origines dans la mauvaise compréhension d'une question par l'enquêté(e) ; le mauvais report de la réponse de l'enquêté(e) par l'enquêteur; l'oubli de reporter la réponse de l'enquêté(e) ou de lui poser la question; la saisie des données ; ou autres erreurs humaines etc.
4. Il faut signaler aussi l'existence de biais sur les réponses notamment sur les questions relatives aux revenus et à la dépense du ménage. Il en est de même des données sur la production agricole (les chefs de ménages minimisaient les récoltes, le nombre de mois pouvant être couverts par leur propre production et aussi la disponibilité de la volaille /bétail).

2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU PAYS

2.1 Situation nutritionnelle des enfants¹

Le Cameroun reste confronté aux problèmes nutritionnels. Les données récentes issues des EDS I, II et III, et MICS-3 révèlent une dégradation de l'état nutritionnel des groupes à risque.

Les données récentes issues de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (Multiple Indicators Cluster Survey: MICS-3 de l'UNICEF *réalisé par l'Institut National de la Statistique (INS) en Décembre 2006*, montrent que 30,4 pourcent des enfants âgés de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique modérée, dont 12,6 pourcent sous sa forme sévère. En plus, 6,1 pourcent des enfants souffrent de sous-nutrition aiguë modérée, et moins de 1,2 pourcent sous sa forme sévère. Enfin, la prévalence de l'insuffisance pondérale modérée est de 19,3 pourcent, dont 5,2 pourcent pour sa forme sévère.

Selon le milieu de résidence, 38,1 pourcent des enfants du milieu rural souffrent de retard de croissance contre 20,5 pourcent dans les autres villes et 15,5 pourcent à Yaoundé et Douala. La répartition par région administrative montre que cette forme de malnutrition est plus accentuée dans les régions du Nord (43,3%), du Sud-ouest (35,9%), de l'Extrême-Nord

¹ L'enquête n'a pas prélevé les données anthropométriques. Par conséquent, les informations analysées ici proviennent toutes CFSVA 2007 et de données secondaires.

(35,7%), de l'Est (34,4%) et du Nord-Ouest (33,4%) avec des taux supérieurs à la moyenne nationale.

Par ailleurs, on constate que les enfants vivant en milieu rural (6,9 pourcent) sont plus fréquemment atteints de malnutrition aiguë modérée que ceux qui vivent dans les villes autres que Yaoundé et Douala (5,1 pourcent). A Yaoundé et Douala, seulement 2,8 pourcent des enfants de 6 à 59 mois sont dans cette situation. La répartition par région administrative montre que les régions du Nord (14,1%) et de l'Extrême Nord (11,7%) sont les plus touchées par la malnutrition aiguë modérée.

L'insuffisance pondérale modérée est beaucoup plus accentuée dans les régions de l'Extrême-Nord (36,4%) et du Nord (35,7%) où elle touche presque deux fois plus d'enfants de moins de 5 ans par rapport à la moyenne nationale. Par rapport au milieu de résidence, l'insuffisance pondérale s'observe beaucoup plus chez les enfants en milieu rural (25,6%) qu'en milieu urbain (11,2%). Yaoundé et Douala enregistrent les taux de 5,0% et 6,4%.

La situation nutritionnelle est préoccupante sur l'ensemble du territoire national et varie par région administrative et par milieu de résidence. Même si la situation dans les villes ne semble pas alarmante, il est à noter qu'avec les conditions de vie précaire et la pauvreté dans le milieu urbain camerounais, la hausse des prix des aliments de base a davantage augmenté une dégradation de l'état nutritionnel des ménages pauvres et des groupes à risque.

2.2 Politique Nationale en rapport aux filets de sécurité sociaux

L'une des priorités de l'action du gouvernement conduite par le Ministère des Affaires Sociales est orientée vers la lutte contre l'exclusion sociale et la réduction des inégalités à travers le renforcement du progrès social qui passe par une réelle prise de conscience collective et une manifestation effective de la solidarité nationale, notamment vis-à-vis des couches les plus défavorisés de la société : enfants, personnes âgées, handicapés, populations marginales, etc.

Depuis 2004, le Ministère des Affaires Sociales est donc responsable de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la politique de la nation en matière de prévention et d'assistance, ainsi que de la protection sociale de l'individu.

A ce titre, il est chargé :

**De la protection sociale de l'enfance, des personnes âgées et des handicapés ;*

**De la prévention et du traitement de la délinquance juvénile et de l'inadaptation sociale ;*

**De la facilitation de la réinsertion sociale et de la lutte contre les exclusions ;*

**De la solidarité nationale ;*

**Du contrôle des écoles de formation des personnels sociaux ;*

**De l'animation, de la supervision et du contrôle des établissements et des institutions concourant à la mise en oeuvre de la politique de protection sociale.*

L'action du Ministère des Affaires Sociales s'adresse à une population cible nombreuse et diversifiée dont la demande sociale est complexifiée allant globalement de la simple satisfaction des besoins sociaux de base à la recherche de l'autonomie et d'une réelle intégration socioéconomique, en passant par la reconnaissance sociale.

Le Ministère des Affaires Sociales est ainsi appelé à rechercher des réponses aux besoins de l'ensemble des couches vulnérables de la société :

*(1) **La petite enfance** (0 à 5ans) estimée à environ 17% de la population ;*

*(2) **L'enfance en situation d'inadaptation sociale** (mineurs en danger moral, mineurs délinquants, enfants de la rue, orphelins et enfants abandonnés, mineurs en conflit avec la loi, mineurs détenus, Orphelins et autres Enfants rendus Vulnérables du fait du VIH/SIDA (OEV), enfants en situation de déperdition scolaire, enfants handicapés ou issus des populations marginales...);*

*(3) **Les personnes âgées** (selon les projections des Nations Unies 6% de la population des pays en voie de développement appartiennent à la tranche d'âge des plus de 60 ans. Le Cameroun à cet égard compterait environ 917520 personnes âgées) ;*

*(4) **Les personnes handicapées** (selon les estimations de l'OMS, elles représentent 10% de la population soit environ 1 550 000) ;*

*(5) **Les populations marginales** encore appelées autochtones ou indigènes selon la nomenclature des Nations Unies (Pygmées, Bororo, Montagnards, Habitants des criques, populations trans-frontalières...);*

*(6) **Les victimes des fléaux sociaux et les grands malades** (toxicomanes, prostituées, personnes infectées et/ou affectées par le VIH/SIDA, mendiants errants ...);*

(7) Les victimes des sinistres et des catastrophes.

Les problèmes de ces différentes catégories cibles peuvent être classifiés en cinq grands agrégats ainsi qu'il suit :

a) la précarité sociale : *difficultés/incapacité à satisfaire les besoins sociaux essentiels tels santé, nutrition, éducation, logement...)* ;

b) l'inadaptation sociale : *faible représentation sociale, absence ou faible participation à la vie sociale et communautaire, difficultés à remplir les obligations sociales avec pour conséquence l'exclusion sociale, le rejet, la discrimination et la marginalisation ;*

c) les difficultés d'intégration socioéconomique : *accès limité à l'éducation, à la formation socioprofessionnelle et/ou à l'emploi ;*

d) la précarité psychoaffective : *isolement social, rupture affective avec le milieu familial ou communautaire, absence ou faible estime de soi, victimisation ;*

e) les abus et violences subis : *violation des droits, exploitation à des fins économiques ou sexuels, etc.*

Pour exécuter ses missions spécifiques, le Ministère des Affaires Sociales a défini comme orientations stratégiques de son système d'intervention sociale, deux composantes organisationnelles de services sociaux :

(i) La mise en place des institutions spécialisées en liaison avec les besoins spécifiques et les problèmes sociaux vécus par les bénéficiaires (institutions de rééducation, d'encadrement des enfants, de réhabilitation des personnes handicapées, d'intégration sociale, les services d'action sociale spécialisés, et les centres sociaux) en liaison avec les communautés de base ;

(ii) La promotion des interventions des acteurs de la société civile nationale et internationales (Œuvres Sociales Privées, Organisations Non Gouvernementales, Associations, Acteurs économiques, organismes internationaux) qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des individus et des collectivités défavorisées.

Cette position stratégique traduit la philosophie du MINAS en matière de lutte contre l'exclusion des défavorisés, à savoir :

- Dresser un filet de sauvetage au profit des inadaptés sociaux ;

- Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société aux côtés de l'Etat, de manière à réduire les inégalités sociales ;

- Satisfaire les besoins et promouvoir l'auto organisation des communautés elles-mêmes.

Le Ministère des Affaires Sociales répond ainsi aux principes clé de l'une de ses missions fondamentales qui est la solidarité nationale à travers notamment :

-La reconnaissance par la nation que certains groupes sociaux sont plus vulnérables à cause des problèmes sociaux auxquels ils font face et de leur incapacité à les résoudre par leurs propres moyens et ressources ;

-L'obligation pour la nation de garantir à tous, un meilleur fonctionnement en société à travers le devoir d'assistance aux membres les plus défavorisés ;

-L'élargissement du champ d'application de la responsabilité sociale de l'Etat à l'ensemble des catégories de populations exclues lesquelles constituent les cibles du Ministère des Affaires Sociales citées plus haut.

En effet, l'exclusion sociale apparaît désormais comme un processus de disqualification sociale qui se caractérise par la dépendance des exclus vis-à-vis du groupe, de la famille ou de la tribu. De ce point de vue, elle induit pour le développement de notre pays des coûts économiques, sociaux et politiques que seule la solidarité nationale peut minimiser.

La solidarité nationale se présente ainsi comme l'ensemble des initiatives, des attitudes et des actions organisées et rationalisées prises tant au niveau de l'Etat que de chaque individu en vue de venir en aide aux couches sociales en grande difficulté et incapable de résoudre sans assistance les situations non anticipées qui les accablent.

2.2 Aperçu du Marche des Produits Vivriers Au Cameroun

D'après les données les plus récentes de la FAO datant de 2003¹, la consommation alimentaire est relativement diversifiée au Cameroun. La consommation annuelle de féculents repose essentiellement sur les céréales (107 kg par personne, principalement le maïs, le mil, le sorgho, le riz et le blé), les racines et tubercules (39kg par personne en équivalent sec) et la banane plantain (44kg par personne). Pour des besoins céréaliers d'environ 2 millions de tonnes, le Cameroun importait en 2005, 762 289 tonnes, composé essentiellement de riz et de blé. En termes de céréales, le pays dépend des importations pour environ 29,6% de ses besoins. En termes plus agrégés (céréales, racines, tubercules, banane) la dépendance est moindre, le Cameroun étant autosuffisant pour les racines et tubercules.

¹ faostat.fao.org

En ce qui concerne les niveaux de production, les analyses statistiques disponibles révèlent que la production (voir tableau ci-après) s'accroît annuellement à un rythme (de l'ordre de 2,4%) inférieur à celui de la population (voir figures 8 et 9) qui est estimé à 2,8%. Il faut donc recourir aux importations pour couvrir le gap qui existe entre la production et la demande.

Les volumes grandissants des importations alimentaires (notamment des céréales) permettent de constater que le gap sus évoqué s'agrandit, tandis que l'évolution des prix reflèterait une insuffisance des disponibilités.

Tab. 2 - Evolution de la production des cultures vivrières entre 1990 et 2002 au Cameroun (en tonnes)

Cultures	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Ananas	-	41 780	42 857	76 365	46 968	48 424	49 925
Arachide	210 503	184 361	196 702	294 898	218 087	225 720	233 620
Banane/plantain	2 060 829	1 780 783	1 163 744	2 194 544	2018 828	1 314 898	2 211 634
Pistache	-	121 123	122 011	134 542	286 850	296 603	306 687
Haricot/Niébé	283 678	171 031	174 848	-	162 308	172 047	182 369
Huile de palme	293 446	132 923	136 277	169 725	280 326	286 494	292 796
Igname	393 567	261 650	262 610	311 353	1103 282	1 127 555	1 152 361
Macabo/Taro	540 888	1 038 673	1 033 556	1 316 176	912 281	966 106	1 023 106
Maïs	854 577	584 999	552 543	1 040 442	286 850	296 603	306 687
Manioc	2 814 661	1 894 132	1 918 300	2 619 142	2047 714	2 092 763	2 138 804
Mil/Sorgho	646 952	331 574	289 734	526 649	573 951	607 814	523 484
Oignon	41 329	55 842	67 046	77 204	71 990	73 718	75 487
Patate douce	147 691	179 126	174 226	233 639	185 980	190 071	194 253
Pomme de terre	220 547	126 090	130 535	161 566	139 341	142 407	145 540
Riz	73 288	67 470	61 271	78 678	47 175	49 958	52 905
Soja	-	5 885	5 876	7 917	6 515	6 743	6 979
Tomate	69 419	345 385	371 132	419 123	398 500	408 064	417 857
Voandzou	3 683	8 981	8 495	16 555	9 391	9 711	10 041

Source : Annuaire statistique du Cameroun, 2004 (INS) et AGRISTAT N°14 (MINADER)

Dans la partie septentrionale du pays, la disponibilité des céréales locales est importante en zone rurale pendant la période de récoltes. Cette disponibilité se reporte vers les zones urbaines des régions (où sont basés les grossistes) pendant la période de semis. De plus, la partie septentrionale du pays dispose d'un réseau de magasins de l'office céréalier qui permettent de

réduire la tension de l'offre en cas de pénuries de céréales, bien que leur capacité d'intervention reste modeste (15.000 tonnes environ). Ceci conduit à estimer qu'en matière de sécurité alimentaire, les consommateurs urbains de la partie septentrionale du pays sont moins exposés à des risques de pénurie que les consommateurs ruraux.

Par contre, dans la partie méridionale où le stockage de la plupart des denrées alimentaires s'effectue en champ à cause de la forte teneur en eau de ces produits, le consommateur urbain dépend de l'approvisionnement direct du producteur. En cas de perturbation de la chaîne de distribution alimentaire, le consommateur rural peut encore s'approvisionner dans son exploitation, alors que le consommateur urbain, à cause de l'absence de structures appropriées de stockage, a peu de voies de recours. Ce dernier paraît donc plus vulnérable que le consommateur rural à une rupture des approvisionnements.

Pour ce qui est de l'accessibilité économique, il convient de rappeler que près de 40% de la population camerounaise est pauvre¹, c'est-à-dire qu'elle est incapable d'assurer ses besoins de base (alimentation, santé, éducation, logement). Selon l'ECAM3, ce taux de pauvreté est de 12,2% en urbain et de 55,0% en rural. L'accessibilité aux aliments est plus limitée par le pouvoir d'achat des consommateurs que par la rareté des denrées sur le marché. Dans les zones urbaines qui renferment essentiellement des non producteurs agricoles, les niveaux des prix sont ainsi des déterminants majeurs du niveau de sécurité alimentaire des populations.

– Les échanges internes et transfrontaliers

Comme conséquence des opportunités d'arbitrage dans la commercialisation des productions, on relève d'importants mouvements de produits vivriers dans le pays. De manière schématique, on peut considérer que les produits partent des zones rurales et sont acheminés vers les marchés urbains les plus proches (chef lieu du département d'appartenance), d'où ils prennent des destinations plus ou moins longues suivant la capacité de conservation desdits produits, ou leur utilisation finale (transformation, exportation, etc.). Mais plusieurs variantes peuvent être décelées dans la circulation de ces produits.

Dans la partie Nord du pays par exemple, on distingue deux cas de figure selon que le marché est en situation ordinaire ou en période de crise alimentaire. En période ordinaire, les marchés céréaliers urbains jouent un

¹ ECAM3 (2008).

rôle central, à cause de l’approvisionnement des consommateurs, mais aussi de la présence des grossistes qui alimentent les échanges sur des longues distances. Il est cependant signalé des cas où les marchés urbains sont supplantés par les marchés de regroupement, notamment lorsque ces derniers sont situés en zone de grande production. Les détaillants et les exportateurs viennent alors s’y ravitailler.

En période de pénurie, les marchés urbains et les marchés de regroupement sont de plus en plus débordés par les exportateurs qui pénètrent jusque dans les zones rurales et voire même dans les exploitations où les récoltes sont achetées avant terme. Cette dernière pratique tend à se développer également dans la partie Sud du pays où les demandes gabonaise et équato-guinéenne seraient de plus en plus élevées et entraîneraient les exportateurs à court-circuiter leurs réseaux traditionnels d’approvisionnement.

Les flux lointains permettent d’identifier des zones de production excédentaires et des zones d’insuffisance de la production. A titre d’illustration, on constate que la région de l’Ouest, malgré sa production de maïs élevée (deuxième rang dans le pays), constitue une zone importante de consommation du maïs produit dans le Nord du pays, à cause non seulement des habitudes alimentaires, mais également du nombre élevé d’unités d’élevages de la volaille qu’elle abrite.

De manière générale, il apparaît que les principaux mouvements observés dans le pays peuvent se résumer ainsi qu’il suit :

Tab. 3– Origine/destination des principaux produits vivriers au Cameroun

Denrée	Origine (provinces)	Destination
Maïs	Nord, Adamaoua	Ouest, Centre, Littoral
Arachide	Nord	Ouest, Centre, Sud, Littoral
Oignons	Nord, Extrême-Nord	Reste du pays
Pommes de terre	Ouest Nord Ouest	Littoral, Centre, Adamaoua
Plantain	Centre, Sud-Ouest, Est	Littoral, Adamaoua,
Fruits et légumes	Littoral, Ouest	Reste du pays
Huile de palme	Littoral, Sud-Ouest, Sud, Centre	Ouest, Nord-Ouest, Est, Adamaoua
Bovins	Adamaoua, Nord, Extrême-Nord	Reste du pays
Porcins	Extrême-Nord, Ouest	Partie Sud du pays

Source : CFSVA 2007 et Construction de l’étude

Les échanges transfrontaliers

L’importance saisonnière des échanges des produits vivriers aux frontières varie suivant que l’on se situe dans le Nord ou dans le Sud du pays. Les exportations de céréales et légumineuses dans le Nord du pays s’alignent sur la campagne agricole. Elles culminent ainsi à la période de récoltes (Novembre-décembre pour les productions de saison des pluies, et février-

mars pour les cultures de saison sèche.) et s'amenuisent en période de soudure (Août–septembre).

Ces fluctuations des volumes, moins marquées dans la partie Sud qui dispose, en plus des deux campagnes agricoles, la possibilité de cultures de contre-saison, permettent d'observer un flux relativement régulier vers les pays voisins. En pratique, les flux transfrontaliers peuvent être appréhendés en quatre grands ensembles :

- la frontière sud du pays (Gabon, Guinée équatoriale, Congo) ;
- la frontière Ouest (Nigeria) ;
- la frontière Nord et Nord–Est (Tchad)
- la frontière Est (Centrafrique).

2.3 Performance macroéconomique et prix des denrées alimentaires

Après la crise économique de la période 1985–1994, le Cameroun a renoué avec la croissance à partir de l'année 1995. Le PIB a enregistré des taux de croissance oscillant autour de 4,8% par an entre 1996 et 2001 avant de reculer à 3,4% en moyenne entre 2001 et 2007. Ce taux est respectivement de 3,2% et 3,6% en 2006 et 2007. Le PIB par habitant est respectivement de 521,4 et 534,4 FCFA par habitant par jour en 2006 et 2007.

Le Cameroun est membre de la Banque Central des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) dont la politique monétaire est basée sur une parité fixe avec l'Euro. La politique monétaire de la BEAC a favorisé la stabilité des prix, comme le démontre une inflation relativement faible au Cameroun. La position fiscale du Cameroun avait bénéficié à la mi-2008 de revenus additionnels dus à l'augmentation du prix du pétrole, dont le pays est producteur. D'après le rapport du Economist Intelligence Unit de Décembre 2008, les réserves internationales en devises du Cameroun au 3^e trimestre pouvaient couvrir 9 mois d'importation environ. Cette stabilité macro-économique est de nature à renforcer la capacité du Cameroun à gérer les effets de l'augmentation des prix des denrées.

Tab. 4– Indicateurs macroéconomiques au Cameroun

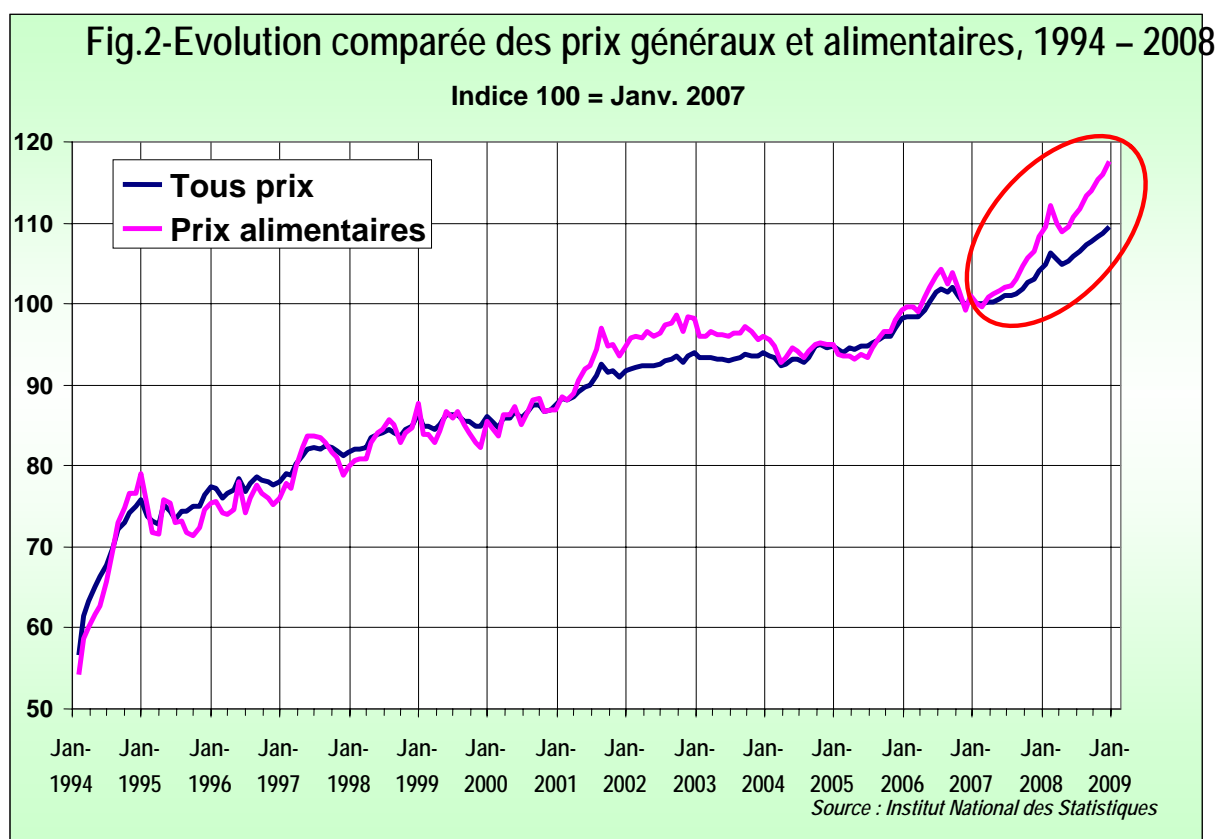
	2006	2007	2008 (est.)	2009 (est.)
Augmentation du PIB réel (%)	3,2	3,3	3,9	2,6
Inflation (moyenne., %)	3,1	2,1	2,5	3,0
Réserves en devise, or exclu (USD million, fin de période)	1,735	2,932	3,381	n/a
Taux de change FCFA: Euro.	656	656	656	656

Source : Economist Intelligence Unit, Dec 2008

Les prix des produits alimentaires au niveau national ont grimpé de 15,7% en moyenne le premier semestre de l'année 2008 par rapport à l'année 2005. La hausse moyenne annuelle est ainsi estimée à plus de 5% par an depuis 2005. Cette flambée a été observée dans tous les grands centres de collecte et est plus marquée sur certains groupes de produits que sur d'autres.

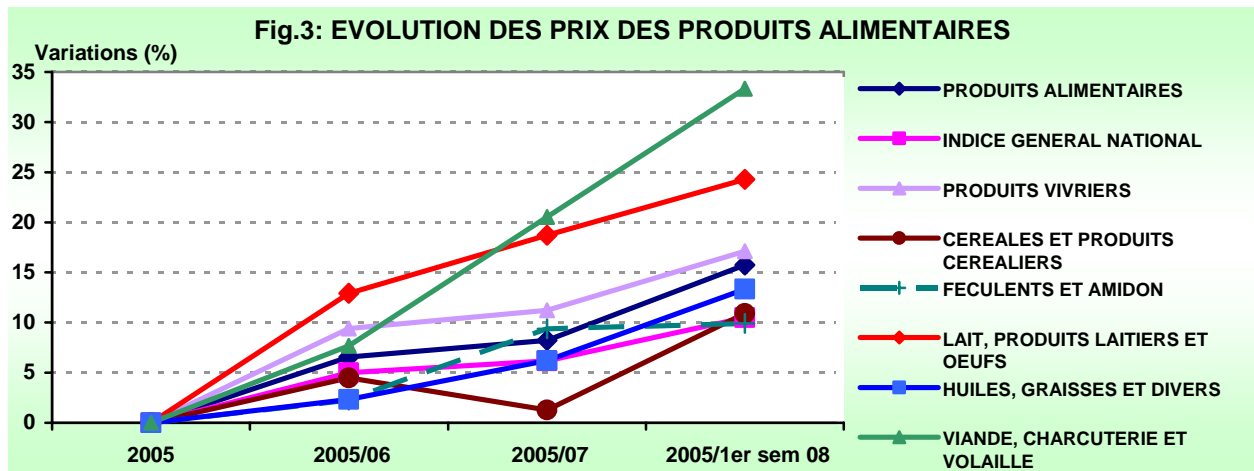
2.3.1 Evolution des prix courants au niveau national.

L'augmentation des prix sur les produits alimentaires est légèrement plus forte sur les produits vivriers que sur les produits manufacturés. Depuis le deuxième semestre de 2007, les prix de l'alimentation grimpent plus vite que les prix en général.



Le graphique ci-dessous présente des hausses encore plus fortes sur les prix des viandes, charcuterie et volaille. Les prix de ces denrées de luxe ont en moyenne grimpé de 33,3% au cours de ces trois dernières années, soit une hausse moyenne de plus de 10% par an. Les prix des produits laitiers ont aussi flambé au cours de cette période, enregistrant ainsi une hausse moyenne annuelle de plus de 8%. Pour les autres sous-groupes de produits alimentaires, la hausse moyenne de ces trois dernières années est légèrement en deçà de la variation moyenne observée sur les produits

alimentaires. Pour les grands centres de collecte, l'analyse ne reviendra pas sur la variation du niveau des prix des groupes, elle sera plus orientée sur les prix des produits les plus consommés dans ces régions.



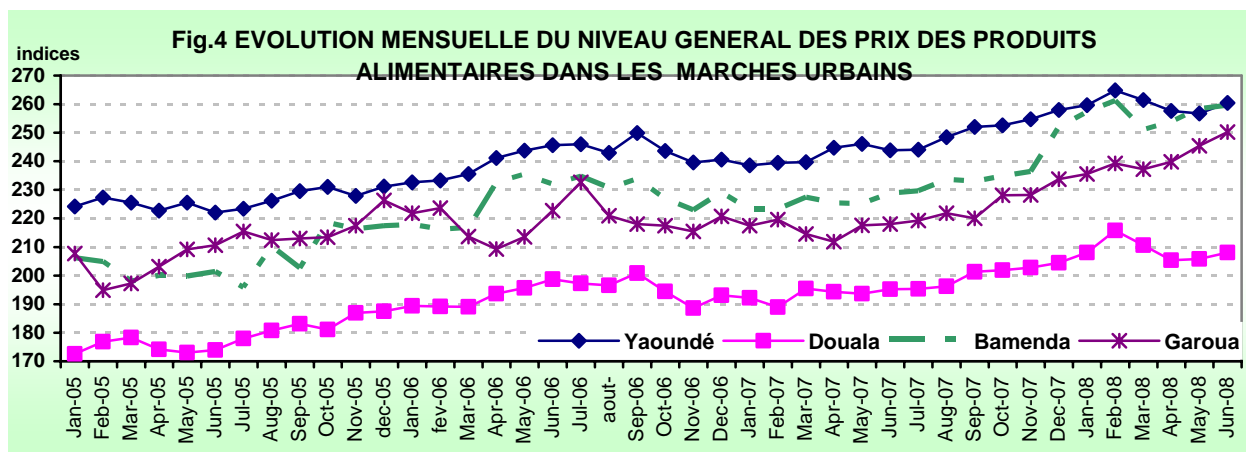
Source : Institut National de la Statistique et nos calculs

2.3.6 Intégration des marchés des quatre villes.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du niveau général des prix dans les marchés des quatre villes pour les différents mois depuis janvier 2005. Il permet ainsi d'apprécier l'intégration de ces marchés. Au regard de l'évolution des prix dans ces différentes villes, on peut conclure que les marchés de Yaoundé et de Douala sont bien intégrés. En effet, les prix des produits alimentaires dans ces deux grandes métropoles ont le même profil. Il faut néanmoins relever que les prix des produits alimentaires ont plus augmenté à Yaoundé qu'à Douala depuis l'année 1994 car les indices utilisés ont tous pour base 100 le mois de décembre 1993.

Le marché de Bamenda est aussi intégré par rapport aux marchés des grandes métropoles. Cependant, l'intégration n'est pas aussi parfaite. Les périodes de juillet à septembre 2005, mars à mai 2006 et novembre à décembre 2007 montrent des légères divergences sur les variations des prix à Bamenda.

Le marché de la ville de Garoua est encore très peu intégré aux autres marchés. Les variations observées de janvier 2005 à mars 2007 ne vont vraiment pas dans le même sens que celles observées dans les autres marchés. Depuis mars 2007, les variations des prix des produits alimentaires à Garoua tendent à suivre la tendance observée dans les autres marchés.



Source : Institut National de la Statistique et nos calculs

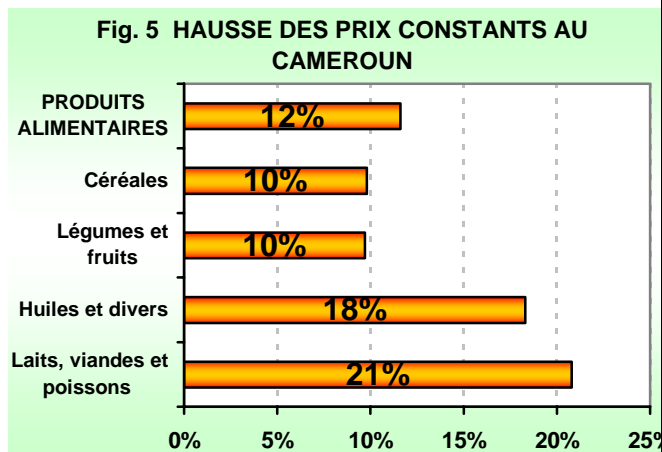
Ce chapitre a présenté l'évolution des prix des produits alimentaires observés dans quelques centres urbains. Il se dégage que dans tous les centres urbains, les prix de certains produits ont considérablement crû au cours des trois dernières années. Les hausses tendent à suivre les mêmes tendances quelles que soient la ville car les marchés de ces centres urbains semblent quasi intégrés à l'exception de celui de Garoua.

2.4 Variation en glissement des prix constants et sécurité alimentaire des ménages

La partie précédente a traité les prix courants selon les vraies observations sur le marché. Dans cette partie, il est question d'éliminer les effets saisonniers sur les variations des prix et de trouver la hausse moyenne des prix des produits alimentaires selon la sécurité alimentaire.¹

2.4.1 Variation des prix constants au niveau national.

Le niveau des prix du premier semestre 2008 est de 12% plus élevé comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Le coût du panier alimentaire des ménages a été plus affecté par la cherté des protéines animales. En effet, les prix des laits, viandes et poissons ont grimpé de 21% entre les deux périodes. Les prix des céréales et ceux des légumes et fruits ont légèrement



¹ Les notions utilisées dans ce chapitre sont celles du PAM et proviennent du cours d'introduction sur l'analyse des marchés.

contenu l'augmentation du coût du panier alimentaire au cours du premier semestre 2008 avec une légère hausse de 10% chacune. Quant aux lipides, la variation n'a pas été à la faveur des ménages car les prix en moyenne ont crû de 18%.

2.5 Sources de l'inflation sur les produits alimentaires.

Le Cameroun a connu deux grandes périodes d'inflation sur les produits alimentaires au cours de ces cinq dernières années. La première période est étalée de janvier à septembre 2006 et la seconde est celle de juillet 2007 à février 2008.

Pour la première période, les flambées des prix des produits alimentaires ont été déclenchées par les fortes hausses observées sur les prix des produits pétroliers en 2005. En effet, les prix à la pompe ont grimpé de plus de 20% entre avril 2005 et août 2006. Cette progression qui s'est répercuté sur les prix des biens et services de transports et communications ainsi que de ceux des produits alimentaires s'explique par l'indexation des prix locaux des produits pétroliers aux prix internationaux observés sur les coûts de Brent ; mécanismes de calcul en application à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH). Selon les acteurs intervenant dans le circuit de commercialisation des produits de grande consommation⁽¹⁾, les flambées des prix observées au cours de l'année 2006 ont été principalement engendrées par les coûts de transports avec les révisions successives des prix des produits pétroliers à la hausse. L'insuffisance de l'offre est la seconde raison qui a expliqué les hausses des prix des produits alimentaires au cours de cette période et résulte des conditions climatiques défavorables. Les pluies ont été trop abondantes dans certaines provinces alors que dans d'autres, il y a eu un retard des pluies ou plutôt une faible pluviométrie. Cette instabilité climatique a entraîné des faibles quantités de récoltes. La troisième raison est la forte demande des pays voisins. Il s'agit du Nigeria pour la viande bovine et du Gabon et de la Guinée Equatoriale pour ce qui est des produits vivriers. La quatrième est le mauvais état des routes qui rend difficile l'acheminement de la production vers les marchés de vivres.

(1) INS , (2006), « Principaux facteurs explicatifs de l'inflation au Cameroun. »

Pour la seconde période, les prix des produits pétroliers n'ont eu aucune influence. L'inflation au cours de cette période a été déclenchée par les prix des produits laitiers et céréaliers sur le marché international. La montée des prix des produits céréaliers (farine de blé et ses dérivés) aurait été plus forte si l'Etat n'avait pas pris des mesures annulant la TVA sur la farine de blé. Face à la hausse des prix de blé sur le marché mondial, la limitation des exportations de riz par les gros producteurs que sont la Chine, le Pakistan et la Thaïlande a engendré de fortes tensions inflationnistes sur les prix de riz. La flambée des prix des produits laitiers quant à elle, résulte de la crise sur l'offre de lait en Europe. Il faut cependant noter que les flambées au cours de cette deuxième période ont aussi été entretenues par les prix de certains biens produits au Cameroun. C'est le cas de l'huile de palme brute dont la pénurie a engendrée des hausses des prix des produits du même groupe (huiles de table). La rareté de ce produit sur les marchés est due à une faiblesse de l'offre et une demande de plus en plus croissante de ce produit commématoire première des petites unités de transformation chimiques de l'huile de palme, récemment créées. La viande de bœuf dont le prix du Kg a grimpé à Yaoundé, Douala, Bafoussam et Bamenda ; respectivement 17,2%, 14,6%, 8,9% et 4,2% en 2007. Les prix du plantain vert ont aussi progressé au cours de l'année 2007 ; respectivement 28,1%, 21,3%, 9,8%, et 8,8% à Bamenda, Bafoussam, Yaoundé et Douala.

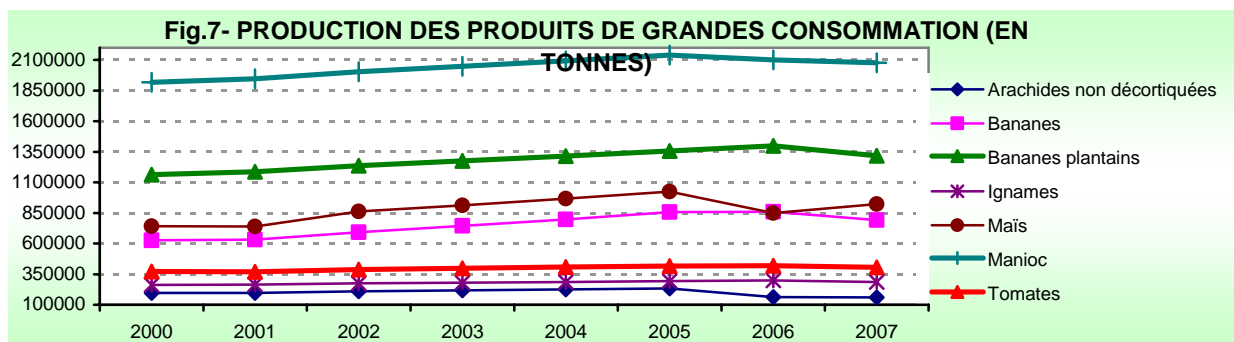
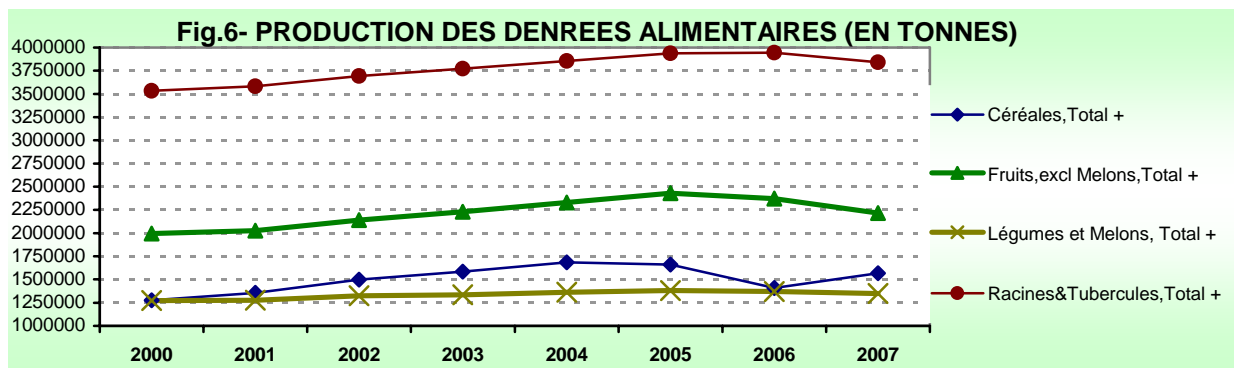
La sécurité alimentaire est généralement évaluée à partir des principaux piliers que sont la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation. L'utilisation ne peut être évaluée qu'à travers une étude plus spécifique sur les ménages. Ce chapitre sera plus concentré sur les deux premiers piliers et reviendra ensuite sur les principales sources de l'inflation.

2.5.1 : Disponibilités des produits alimentaires dans les marchés.

La disponibilité des produits alimentaires résulte d'une offre suffisante au niveau des marchés. Cette offre peut provenir de la production ou des importations. Elle dépend aussi de la facilité d'approvisionnement des marchés. En fait, s'il y a une bonne production et pas des voix de communications pour acheminer cette production vers les grandes agglomérations, il se posera un problème de disponibilité dans les marchés urbains. Une sous partie de ce chapitre traitera de la production et une seconde sera consacrée sur les importations.

2.5.2 : Production des denrées alimentaires

La production des denrées alimentaires n'a pas beaucoup varié depuis le début du millénaire. Le graphique ci après présente la production globale des denrées alimentaires depuis 2000. Le graphique présente un léger problème sur la production des céréales au Cameroun en 2006 (baisse du niveau de la production par rapport à 2005). Bref, ces estimations de la FAO laissent apparaître une légère baisse de la production des denrées alimentaires entre 2005 et 2007.



Source : Données site FAO

La situation observée globalement est similaire pour les denrées de consommation courante. Cette quasi-stabilité de la production agricole peut expliquer la forte augmentation des importations de riz surtout que le pays a fortement subi la demande des pays voisins pour les vivres telles que les céréales (maïs) et légumes (pommes de terre, choux, haricots, arachides,...).

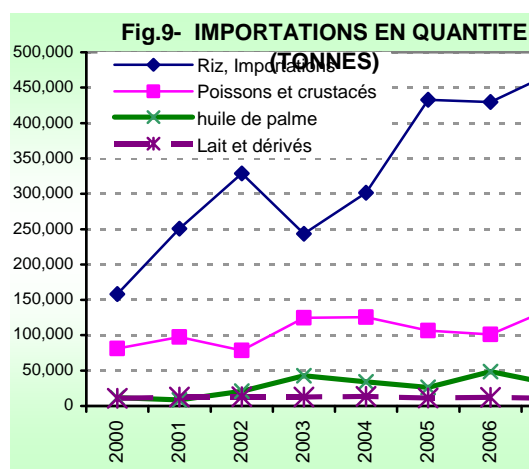
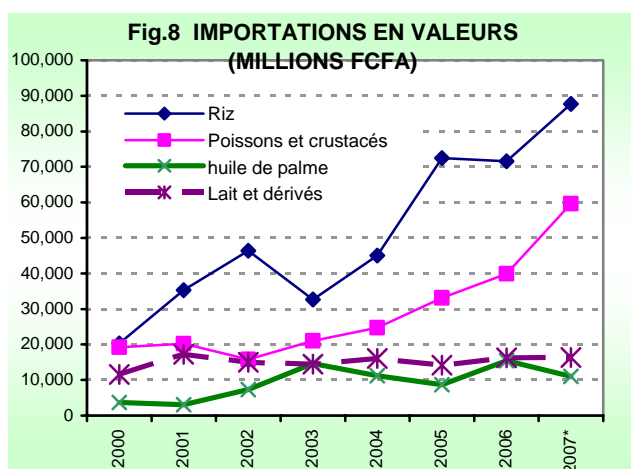
2.5.3 Importations des produits alimentaires

Les deux graphiques ci-après présentent l'évolution des importations des produits de consommation courante tels que le riz, l'huile de palme (brute ou raffinée), les poissons et crustacés et les laits et ses dérivés.

Les importations de riz en valeur se sont multipliées par 5 entre l'année 2000 et 2007. La demande de riz s'est donc fortement accrue au cours de

ces dernières années malgré la hausse des prix de cette denrée. En effet, les importations en quantité ne se sont multipliées que par trois au cours de la même période. Le riz est donc resté disponible sur le marché malgré le renchérissement ; ceci se justifie avec l'évolution des importations en quantité. La hausse de la demande de riz peut s'expliquer par l'évolution de la production des vivres locaux que les populations consomment comme aliments de complément. En effet, la production de ces vivres locaux n'évolue pas au même rythme que la population. Les ménages sont donc obligés de se tourner vers les importations pour compenser ce déficit ainsi que les prix.

Les importations de poissons connaissent une tendance haussière depuis l'année 2000. Cependant, cette hausse n'a pas subi les mêmes taux de variations que ceux observés sur le riz par exemple. On peut donc soupçonner un petit déficit de disponibilités des poissons sur les marchés du Cameroun. Les poissons ont été aussi de moins en moins accessibles par les ménages car en dépit du fait que les quantités importées n'aient pas pu se multiplier par deux en 7 ans, les valeurs des importations par contre, se sont multipliées par trois sur la même période.



Source : Institut National de la Statistique et nos calculs

2.5.4 Accessibilités aux produits alimentaires par les ménages.

L'accessibilité des produits alimentaires aux ménages peut être analysée sous plusieurs angles. Dans la présente étude, il sera surtout question de se référer à l'accessibilité financière d'une part, et d'autre part à l'accessibilité en temps que capacité du ménage à échanger sa propre production pour s'offrir d'autres produits venant d'ailleurs.

– Accessibilités physique

L'accessibilité physique est facilement évaluable à partir des bassins des marchés. Les marchés de Yaoundé et Douala qui constituent deux grands centres de consommation urbains connaissent quelques problèmes d'approvisionnement pour certains produits alimentaires.

Yaoundé est dans le bassin de marché du Centre en ce qui concerne les produits vivriers. Selon les résultats de l'Enquête sur la Formation des Prix des produits vivriers réalisée par l'INS en 2003, il est approvisionné à partir des villages des départements du Centre, de la région de l'Est et de la région du Sud. Son approvisionnement connaît donc quelques difficultés liées à l'enclavement de ces trois régions.

Douala est quant à la lui dans le bassin de marché de la Côte Atlantique. Les marchés de cette métropole sont approvisionnés par les planteurs du Littoral, des régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Ouest. Toutes ces régions sont aussi enclavées.

Bamenda est dans le même bassin de marché que Bafoussam. Ces deux villes sont au barycentre des grands villages de production. L'approvisionnement des marchés de ces deux villes est fait difficilement car les produits sont généralement vendus aux grossistes venant de Douala ou des pays voisins au bord des champs. Les voitures de faible puissance qui ravitaillent ces deux villes s'en sortent difficilement avec l'enclavement des villages de ces deux régions. L'approvisionnement des marchés de ces deux villes se fait généralement à partir de la production des villages qui les entourent. Le fort taux d'urbanisation de ces deux villes engendre donc une demande de plus en plus croissante face à une offre limitée.

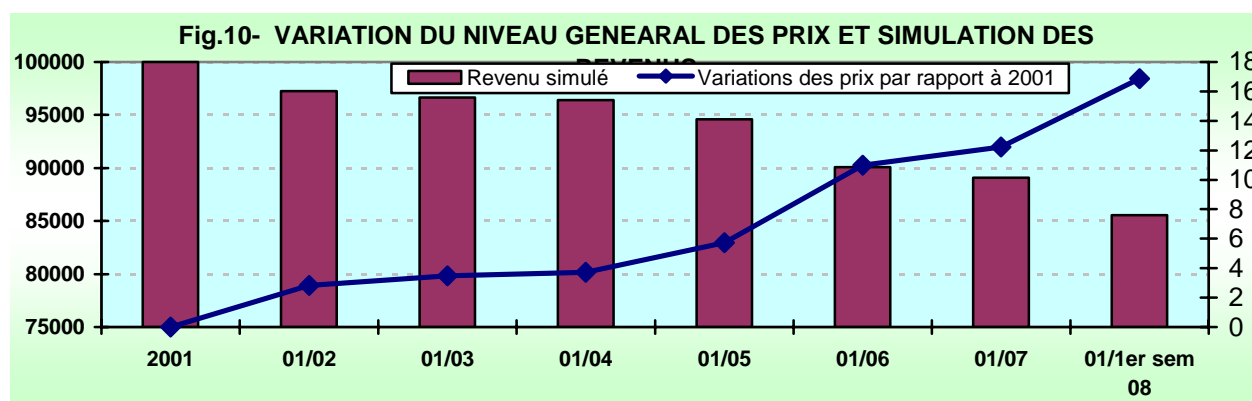
Maroua est dans le même bassin de marché que Garoua et certaines villes du Nigeria et du Tchad. Son approvisionnement est difficile à cause des conditions climatiques difficiles qui conduisent à des mauvaises récoltes (en quantités). Bien que le département du Mayo Tsanaga soit une zone de production vivrière, les flux commerciaux ne sont pas suffisants au point de répondre à la demande de ce marché.

-- Accessibilité financière

La dernière décennie a été marquée au Cameroun par une quasi-stabilité des revenus dans la fonction publique. En effet, avant la révision à la hausse de la décision présidentielle de mars 2008, la dernière révision à la hausse des revenus dans la fonction publique avait eu lieu en 2001.

Les expériences ont pourtant montré par le passé qu'une hausse des salaires des fonctionnaires engendrait une élévation du pouvoir d'achat des ménages. Ceci a été d'ailleurs confirmé par les simulations faites à partir d'une matrice de comptabilité sociale construite à l'INS.

En plus, il faut noter qu'une quasi-stabilité observée sur les salaires entre 2001 et 2007 suppose une forte diminution du pouvoir d'achat des ménages sous l'effet de l'inflation. En effet, par rapport à l'année 2001, les prix à la consommation finale des ménages ont grimpé de 17% au premier semestre de l'année 2008. Cette hausse traduit une baisse progressive du pouvoir d'achat des ménages. En effet, le graphique ci-dessous montre des simulations de salaire d'un Camerounais qui gagnait un revenu de 100 000 Fcfa en 2001 et qui n'a subi aucune réévaluation jusqu'aujourd'hui. La simulation montre que le revenu réel a régressé sous l'effet de l'inflation pour se situer autour de 85 000 Fcfa en termes constants. Ainsi, ce ménage ne peut plus acquérir les mêmes quantités de biens qu'en 2001 malgré que son revenu nominal soit resté le même.

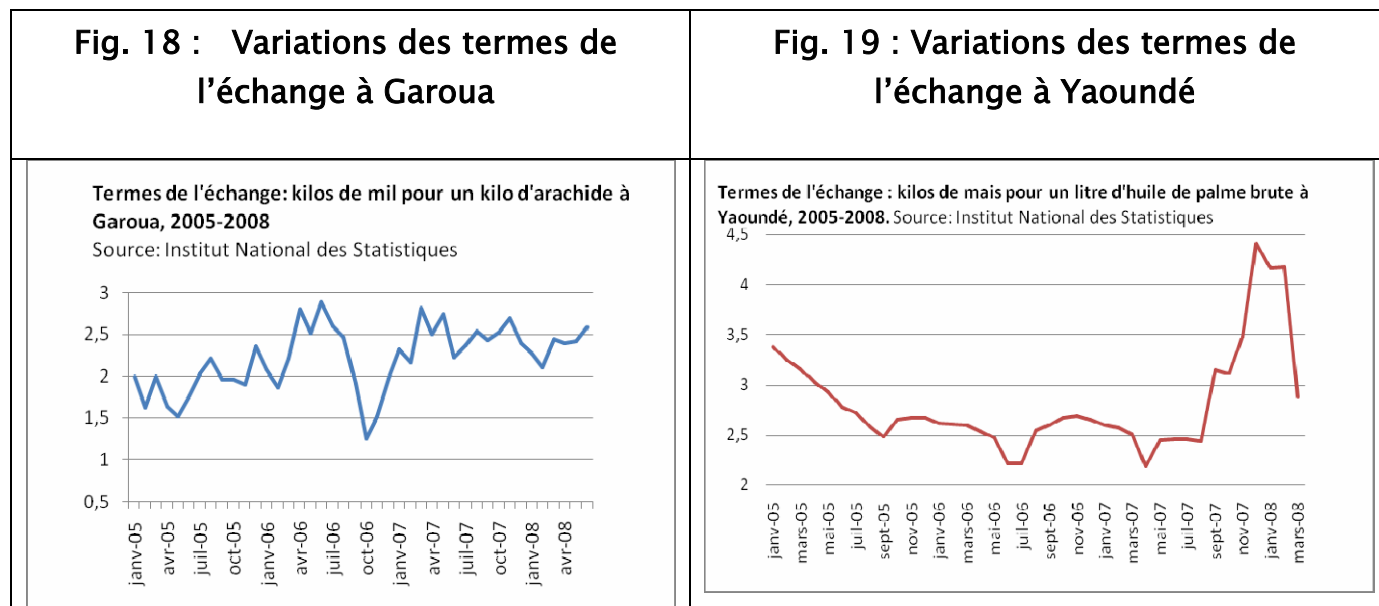


Source : Institut National de la Statistique et nos calculs

2.5.5 Variation des termes de l'échange

L'accessibilité peut également être évaluée à partir de la capacité des ménages à échanger leur production contre d'autres produits alimentaires. Les termes de l'échange sont évalués ici par rapport à la céréale de base de la région. Pour Yaoundé, la comparaison est faite par rapport au maïs. Pour la ville de Garoua, la comparaison est faite par rapport au mil. Les produits choisis pour illustrer l'évolution des termes de l'échange sont l'arachide, produit de rente au Nord, et l'huile de palme, source de revenu pour les populations rurales du Sud.

Le graphique en **Fig. 11** ci-dessous montre le nombre de kilogrammes de mil obtenus par la vente d'un kilogramme d'arachide. **Fig. 12** montre le nombre de kilogrammes de maïs obtenus par la vente d'un litre d'huile de palme.



Le graphique pour la ville de Garoua montre que les termes de l'échange des cultivateurs d'arachide se sont globalement maintenus à des niveaux comparables à ceux des dernières années. Effectivement, un cultivateur d'arachide pouvait en Mai 2008 obtenir 2,5 kilos de mil en vendant un kilo d'arachide. Le rapport était sensiblement le même en Mai 2007.

Pour la ville de Yaoundé, les termes de l'échange des producteurs d'huile de palme ont évolué de manière stable environ 2,5 kilos de maïs pour un litre d'huile de palme brute de la mi-2005 à la mi-2007. Une amélioration des termes de l'échange a accompagné l'augmentation de la valeur de l'huile de palme à la fin 2007. En mars 2008, les termes de l'échange des producteurs d'huile de palme étaient de 14% supérieurs à ceux de mars 2007. Il convient de nuancer ce constat en raison de la tendance baissière des termes de l'échange entamée à la fin 2007.

Cet exercice met en lumière une bonne tenue des termes de l'échange en milieu rural pour les produits analysés. Les systèmes de vie des ménages dépendant des cultures de rentes ont pu maintenir leur accès alimentaire face à la hausse des prix sur la période analysée.

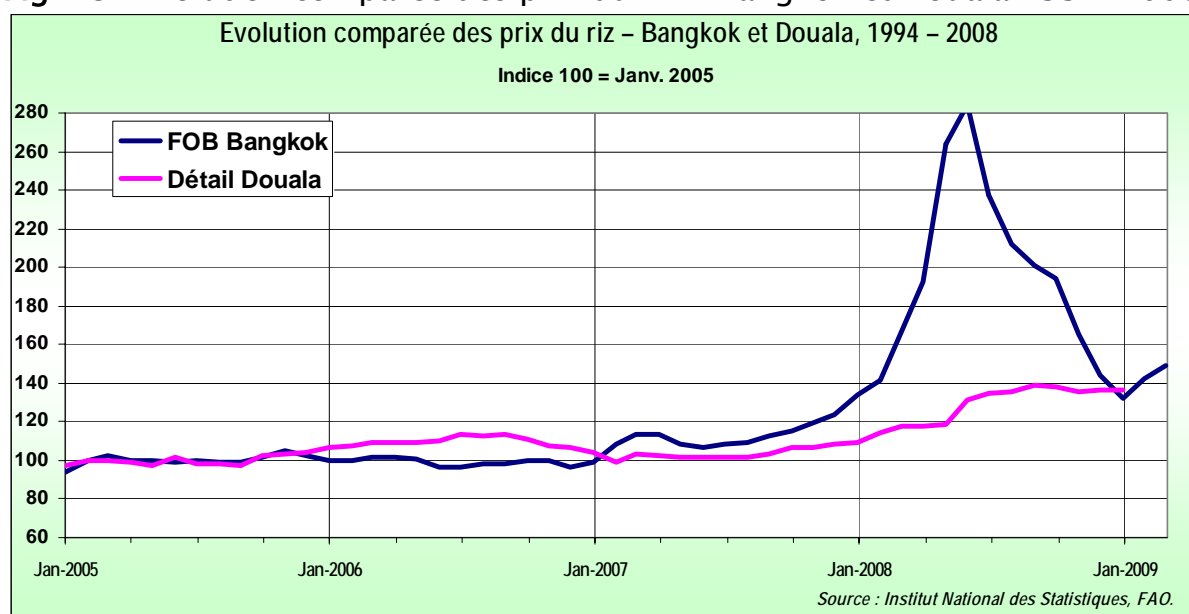
3. ANALYSE DE L'IMPACT DE LA HAUSE DES PRIX

3.1 Impacts sur les marchés et les commerçants

Selon les informations qui proviennent des discussions avec les groupes cibles et les commerçants, d'une manière générale, on constate depuis les trois dernières années une hausse généralisée des prix des produits vivriers. Cette hausse est plus prononcée pour les céréales et légumineuses et moindre pour les racines et tubercules. A titre d'exemple, le prix du litre d'huile de palme, très souvent stable autour de 500 Francs CFA jusqu'en mi-2007, s'achète à plus de 800 FCFA à la fin de la même année auprès des détaillants de ce produit, soit une hausse de 72% entre juin et décembre 2007. Cette situation survient principalement à cause de la pénurie résultant d'une compétitivité retrouvée suite à la chute du Dollars US et la faveur de laquelle des exportations sont effectuées.

Le prix moyen du kg de riz est passé 260 FCFA à près de 400 FCFA entre janvier 2005 et décembre 2007, soit une hausse relative d'environ 50%. Le déficit important entre la production interne (75 000 tonnes) et la demande (300 000 tonnes) a fait du Cameroun un pays dépendant des importations pour son approvisionnement en riz. La psychose d'une pénurie mondiale de riz ont entraîné une hausse des prix et une raréfaction de l'offre sur les marchés. Sur la période 2005–2008, le coefficient de corrélation entre les prix du riz en Thaïlande et sur le marché mondial est de 0,80, ce qui témoigne d'un degré d'intégration relativement élevé entre le marché national Camerounais et le marché international.

Fig :13– Evolution comparée des prix du riz – Bangkok et Douala 1994–2008



Selon les commerçants interrogés lors de l'enquête, la demande a baissé pour la plupart des produits commercialisés en dehors du riz. Environ 70,7% des commerçants disent que la demande a baissée, 14,6% est identique et, 14,7% disent que la demande est élevée par rapport à la même période l'année dernière. Les principales raisons de la baisse de la demande des principales céréales sont généralement la hausse des prix (41,5%) et le faible pouvoir d'achat (53.7%).

Tous les commerçants (100%) ont déclaré avoir noté des changements de comportement d'achat des consommateurs par rapport à la même période l'année dernière. En priorité 51% déclarent que les clients achètent des produits de qualité inférieure ou ont réduit les quantités, 22.4% déclarent

que les clients ont réduit la fréquence des achats. 24,4% des commerçants déclarent être sollicités par leurs clients pour des crédits par rapport à la même période l'année dernière.

3.2 Impact sur les ménages : Résultats d'enquête en milieu Urbain et Analyse De La situation alimentaire des ménages

3. 2.1 Démographie des Ménages

Pour les ménages échantillonnés, la taille moyenne des ménages est de 7.0 personnes à savoir : environ 6.4 personnes dans la ville de Bamenda, 6.2 personnes à Douala, 8,9 personnes à Maroua et 6,9 personnes à Yaoundé. Pour chaque ménage, le pourcentage de personnes dépendantes a été calculé en additionnant le nombre d'enfants de moins de 18 ans et le nombre d'adultes de 60 ans et plus ; le résultat obtenu est divisé par le nombre total de membres du ménage. En moyenne, 21.3% des membres étaient des personnes dépendantes avec une tendance d'un taux de dépendance légèrement supérieur dans les villes de Yaoundé (23%) et Maroua (22%).

Quant aux chefs de ménages, environ 37,5% des ménages enquêtés dans les quatre villes sont gérés par les femmes mais avec une faible proportion dans la ville de Maroua (20%). Tandis que les villes de Yaoundé, Douala et Bamenda ont respectivement 45%, 43% et 42% des ménages gérés par les femmes. L'âge moyen de chefs de ménages est de 40 ans dans la ville de Douala, 46 ans à Maroua, 41 ans à Yaoundé et 42 ans dans la ville de Bamenda. On note dans l'ensemble des ménages enquêtés une faible proportion (10,2%) des personnes âgées de 60 ans et plus comme chefs de ménages

En général, 19%, 20%, 26% et 27% des ménages dans les villes de Maroua, Douala, Yaoundé, et Bamenda respectivement hébergent les orphelins. Cependant, 9,3% des ménages dans l'ensemble de la population enquêtée dans les quatre villes ont déclaré avoir un membre adulte chroniquement malade. Ce taux est de 5,0% à Yaoundé, 7,5% à Douala, 8,5% à Maroua et 17,6% à Bamenda. Environ 9,9% en moyenne ont déclaré avoir un membre infirme avec des proportions légèrement supérieures à Douala (10,8%) et à Maroua (11%). Enfin, seulement 3,3% des ménages ont déclaré la mort récente d'un membre économiquement actif, soit : seulement 0,5% à Yaoundé ; mais 3,3% à Bamenda, 4,5% à Maroua et 4,7% à Bamenda.

3.2.2 : Habitat, équipement du ménage et indice de richesse (bien être)

La majorité des ménages enquêtés vit dans une structure permanente ; ex : les appartements en tôles métalliques (25,5%), suivis par les maisons en briques couvertes de tuiles ou tôles métalliques (48%). Cependant 10,5% des ménages vivent dans les huttes construites essentiellement en matériaux non durables (bois, terre) avec une proportion très élevée dans la ville de Douala (17,5%), Maroua (12,5%) et Yaoundé (10,0%), et Seulement 1,9% dans la ville de Bamenda. Approximativement, 44,5% des ménages enquêtés ont payé le loyer. Ces taux varient de 54% dans la ville de Yaoundé, 53,8% à Douala et 52,4% dans la ville de Bamenda. Seulement 17% des ménages enquêtés dans la ville de Maroua ont payé le loyer.

Presque 85.5% des ménages enquêtés ont accès à l'eau potable du robinet public ou d'un robinet communautaire alors que 8,9% des ménages utilisent l'eau des puits protégés. Cependant 1.9% des ménages font usage de l'eau de surface (Rivière) dans la ville de Bamenda alors que 2% dans la ville de Maroua utilisent l'eau des puits non protégés comme l'eau potable. Environ 47.4% des ménages dans toutes les quatre villes ont une fosse privée pour le ménage ; 24,0% ont une installation sanitaire privée avec chasse-eau pour le ménage ; 17% utilisent une fosse publique ; 11.4% des ménages partagent les mêmes toilettes, contre 0.1% seulement qui utilise la nature.

Pour ce qui est de la cuisson de la nourriture, la plupart des ménages se servent du charbon ou du bois (66,2%). Approximativement 96,5% de l'échantillon à Maroua utilisent du charbon et du bois de chauffage comparativement à 88,6% dans la ville de Bamenda ; alors que Douala présente un taux de 55,7% et 36% à Yaoundé. Le gaz est la deuxième source d'énergie utilisée pour la cuisine, soit 26,2% des ménages enquêtés dans les quatre villes. Son taux d'utilisation est plus élevé dans les villes de Yaoundé (52,0%) et Douala (39,6%) par rapport à Maroua et Bamenda où seulement 2,5% et 10,5% des ménages enquêtés dont le gaz constitue la principale source d'énergie pour la cuisine.

L'accès à l'électricité est plus élevé dans la ville de Douala (98,6%), Bamenda (95,2%) et Yaoundé (95%) pendant que seulement 72,5% des ménages de l'échantillon dans la ville de Maroua ont l'éclairage électrique.

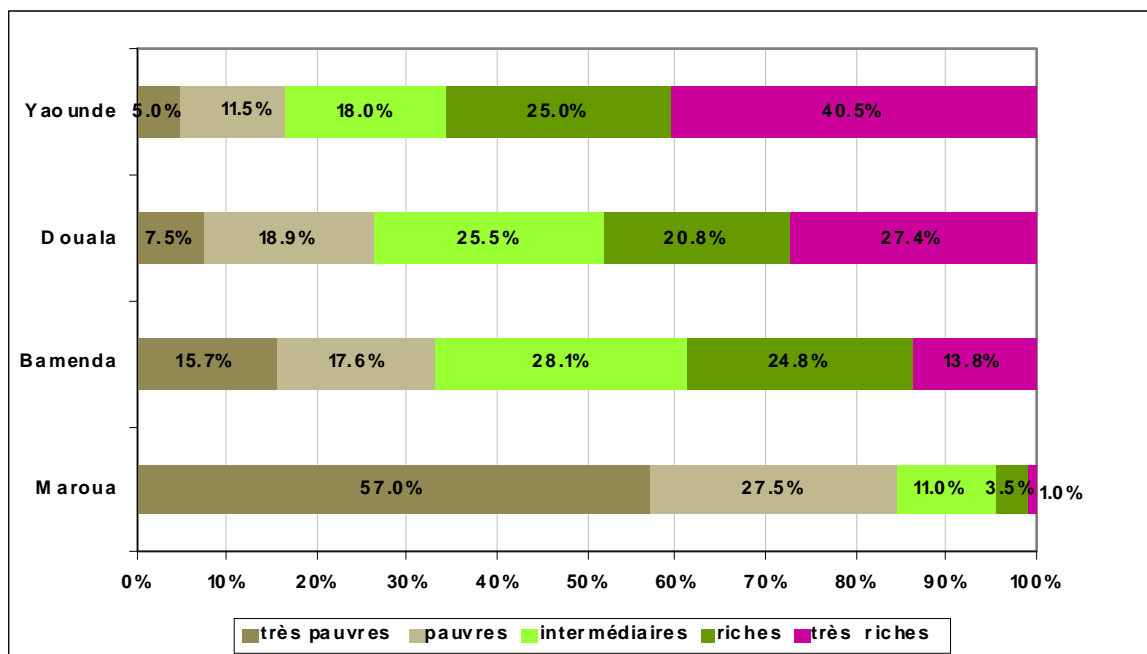
La possession du bétail n'est pas élevée avec 2,4% des ménages dans la ville de Douala et 0,5% dans la ville de Yaoundé. Cependant, 13.8% et 37% des ménages dans de Bamenda et Maroua respectivement possèdent du bétail. La possession de volaille est un peu plus élevée à Bamenda (21%) et Douala (10,8%). A Maroua la proportion des ménages en possédant des volailles est

de 9,5% contre 6% seulement à Yaoundé.

L'indice de richesse ou indice de bien être a été déterminé et les ménages peuvent être classés en cinq (5) groupes d'effectifs égaux:

1. le quintile 1 correspond aux ménages «les plus pauvres» ;
2. le quintile 2 correspond aux ménages « relativement pauvres » ;
3. le quintile 3 correspond aux ménages « intermédiaires » ;
4. le quintile 4 correspond aux ménages «relativement riches » ;
5. le quintile 5 correspond aux ménages « les plus riches ».

Fig.14 Répartition des ménages par quintile d'indice de bien être ou richesse dans les villes de Bamenda, Douala, Maroua et Yaoundé



L'indice de bien être révèle que la proportion des ménages les plus pauvres (quintile 1 + quintile 2) sont dans la ville de Maroua (84.5%), suivi par Bamenda (33.3%) et enfin Douala (26,4%). La ville de Yaoundé (16,5%) semble être la ville avec le moins des ménages pauvres et très pauvres ; 48,2% des ménages se trouvent dans le quintile riches ou très riches.

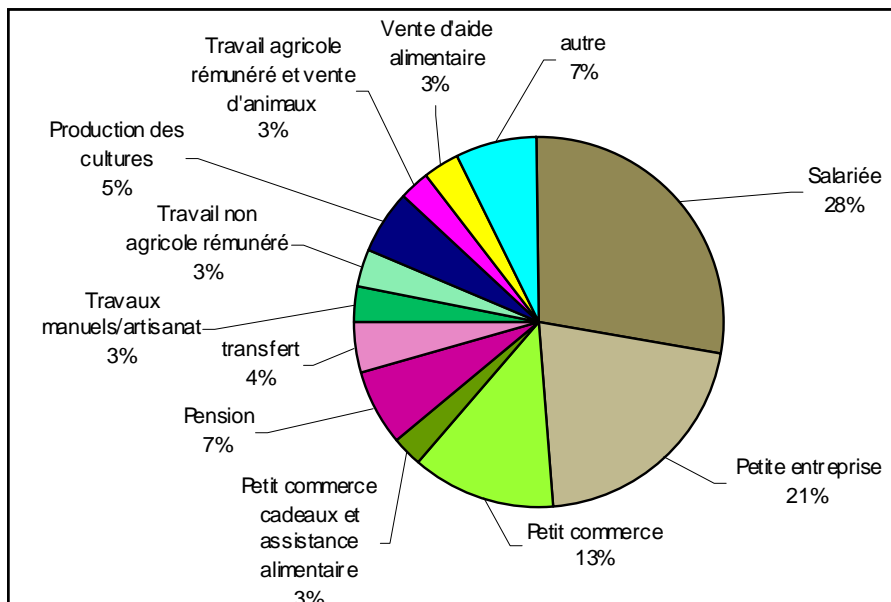
Il a été demandé aux ménages s'ils ont vendu des actifs dans les trois mois avant l'étude. Seulement 6% à Yaoundé, 11% à Bamenda, 17% à Douala et 19% des ménages dans la ville de Maroua ont vendu des actifs dans les trois mois précédant l'enquête. En plus, 18% et 7 % des ménages à Maroua et Bamenda respectivement ont vendu ou échangé une vache, un mouton ou une chèvre

dans les six derniers mois alors que Douala et Yaoundé se retrouvent avec seulement 1% chacune. Dans la ville de Douala et Yaoundé, 47% et 33% respectivement ont vendu des actifs pour payer les frais médicaux. A Bamenda c'est plutôt les frais scolaires (26%), frais médicaux (26%) et les remboursements de dettes (22%) qui poussent les gens à vendre les actifs. Cependant, 61% des ménages à Maroua ont vendu des actifs pour acheter la nourriture.

3.2.3 : Sources de revenus et modes de Vie

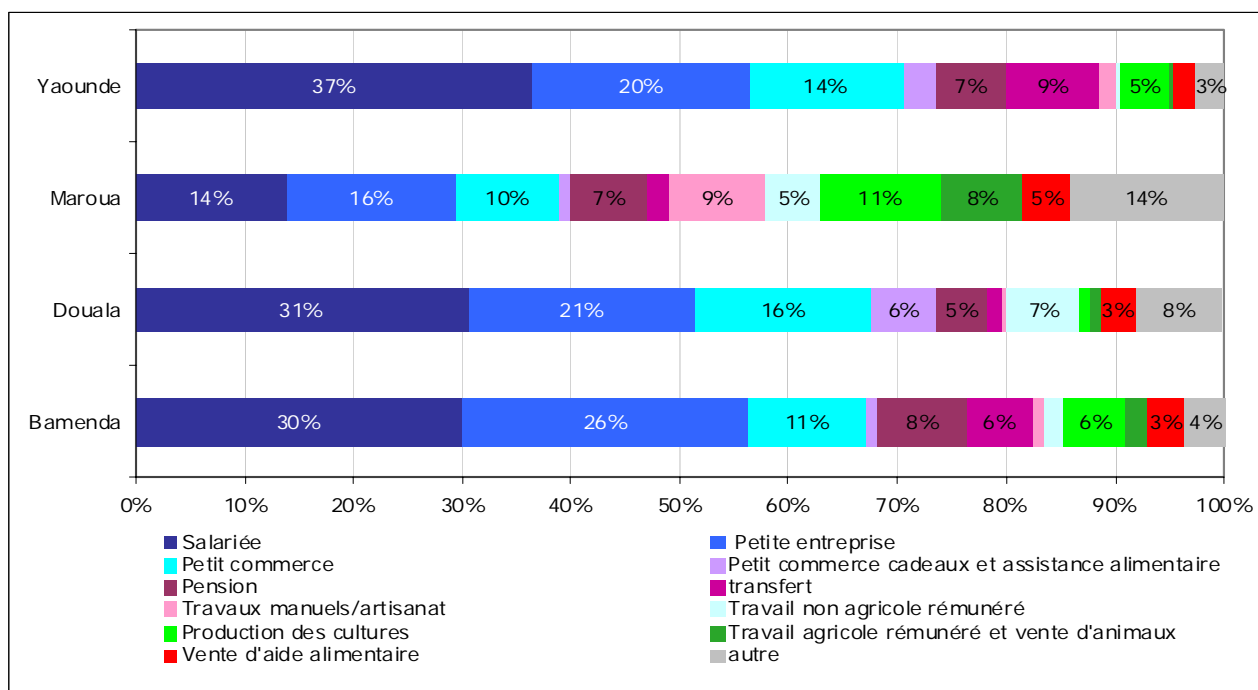
Dans toutes les villes concernées par l'étude et dans chaque ménage, au moins une personne par ménage exerce une activité à temps plein ou partiel contribuant ainsi au revenu du ménage. Ce qui permet de nourrir ses membres dans l'ensemble. Il a été demandé aux ménages de lister au maximum trois activités de moyen d'existence les plus importantes et d'estimer la contribution de chacune d'elle au revenu total. Les résultats de l'enquête ménages montrent que les activités urbaines dans les quatre villes cibles camerounaises reposent principalement sur les activités telles que : le travail salarié (28%), petite entreprise (21%), et le petit commerce (13%). (cf. figure 1).

Fig.15- Proportion des ménages par mode de vie dans l'ensemble des ménages enquêtés



En se basant sur les activités et sources de revenus des ménages, l'analyse multi variée a permis de dégager douze groupes distincts de mode de vie.

Fig.16- Répartition des groupes de mode de vie dans la ville de Bamenda, Douala, Maroua et Yaoundé



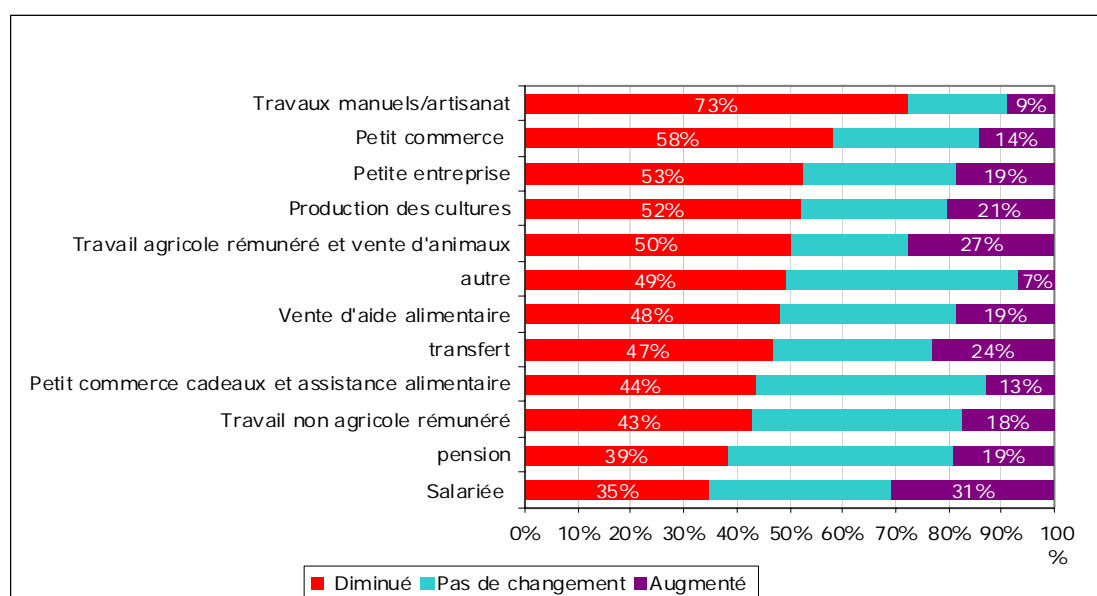
Avec une proportion de 24%, 21% et 13% respectivement, les salariés, les petites entreprises et le commerce constituent les groupes les plus importants. Une répartition par ville montre que ces groupes sont plus importants à Yaoundé, Douala et Bamenda. Par ailleurs, les proportions sont ne pas aussi intéressantes dans la ville de Maroua où on note un taux élevé d'autres activités (14%). Environ 11%, 6% et 5% des ménages dans les villes de Maroua, Bamenda et Yaoundé pratiquent l'agriculture et très précisément la production des cultures. En plus, 8% des ménages font les travaux agricoles rémunérés et la vente d'animaux dans la ville de Maroua.

Il a aussi été demandé si les revenus ont changé dans les 6 mois précédant l'enquête. Sur ce, en général plus de 40% de ménages échantillonnés ont dit que leurs revenus ont diminué. Très précisément 47% à Yaoundé, 49% à Maroua, et 46% pour les villes de Douala et Bamenda chacune. Cependant,

plus de 19% des ménages ont déclaré que leurs revenus ont augmenté pendant cette même période notamment dans les villes de Maroua (22%), Yaoundé (21%), Douala (20%) et 19% à Bamenda.

Les baisses du revenu sont notées dans presque tous les groupes de mode de vie, mais avec une plus grande proportion dans les groupes relatifs aux travaux manuels et à l'artisanat (73%), suivis par ceux qui font le petit commerce (58%), la petite entreprise (53%). Seulement, la plus grande augmentation s'observe parmi les salariés (31%) et ceux qui font les travaux agricoles rémunérés et la vente d'animaux (27%) ainsi que la production des cultures (21%).

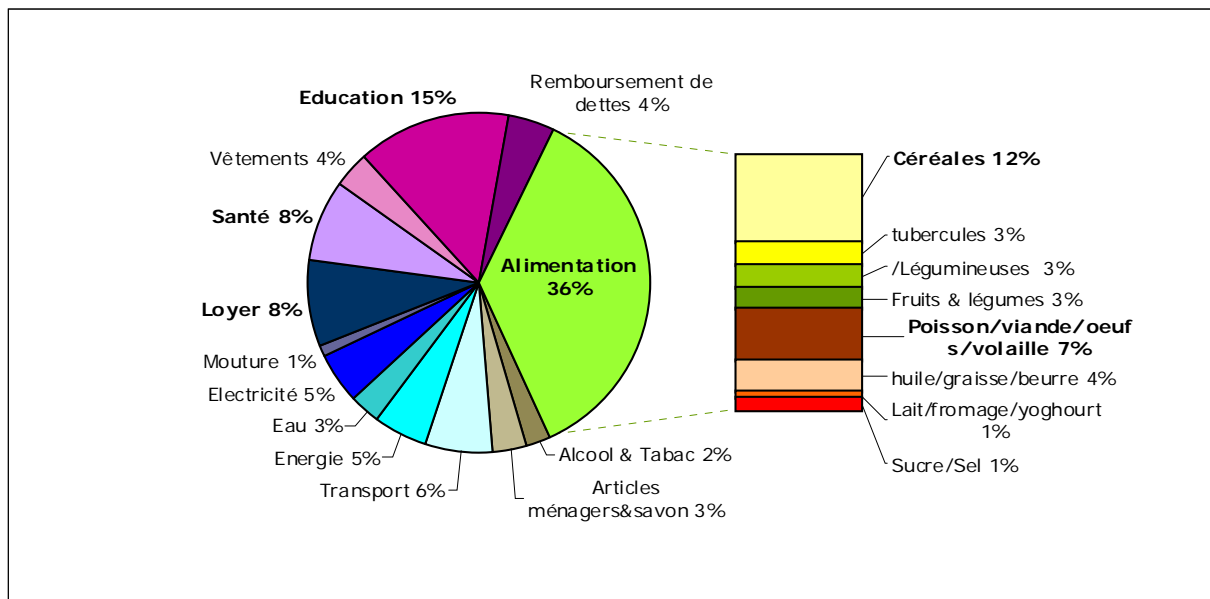
Fig.17– Evolution des revenus dans les six mois précédant l'enquête par les groupes de mode de vie



3.2.4 Les Dépenses des Ménages

Il a été demandé aux ménages de fournir les informations détaillées sur les dépenses afin d'avoir une idée sur la dépense alimentaire mensuelle et du transport par rapport à la flambée des prix des produits alimentaires et carburant. En moyenne, les ménages consacraient environ 36% de dépense mensuelle pour la nourriture avec une variation entre les villes. En plus, la part consacrée à l'éducation (15 %) est aussi très significative¹

Fig.18 : Différent poste de dépense des ménages par mois dans l'ensemble des ménages enquêtés



Une répartition par ville montre que la dépense alimentaire mensuelle est plus élevée pour la ville de Maroua : (49,4%) et pas assez à Bamenda (27%). Yaoundé (32%) et Douala (32,1%) présentent les taux de dépense alimentaire intermédiaire. (cf. figure 6).

Tab. 5- Les dépenses alimentaires et non alimentaires des ménages dans les villes de Bamenda, Douala, Maroua et Yaoundé (figure 7)

Dépenses alimentaires et non alimentaires		
Villes	% dépenses alimentaires	% dépenses non alimentaires
Bamenda	27.0	73.1

¹ L'enquête a été faite juste un mois après de la rentrée scolaire 2008/2009

Douala	32.1	67.9
Maroua	49.4	50.6
Yaoundé	32.0	68.0

La question a également été posée aux ménages de savoir si leurs dépenses ont changé au cours de l'année dernière en ce qui concerne les principaux postes de dépenses. Plus de 80% des ménages ont déclaré que leurs dépenses alimentaires ont considérablement augmenté avec un taux de 92% à Bamenda, 85% à Douala, 80% à Yaoundé et 78% à Maroua. Pour le groupe relatif au mode de vie, l'augmentation des dépenses alimentaires a affecté beaucoup plus les ménages qui pratiquent les travaux manuels et l'artisanat (91,7%), les salariés (87,7%) et les commerçants (85,6%) contre seulement 75,6% des ménages qui font la production des cultures et 70,3% qui dépendent des transferts d'argent.

En ce qui concerne l'énergie, 78% des ménages à Bamenda, 64% à Douala, 73% à Maroua et 58% à Yaoundé ont mentionné une augmentation. Elle touche plus les ménages qui vivent de la pension (88,3%), travaux manuel/artisanat (75%), production des cultures (73,3%) et le commerce (70,2%).

Environ 54% de ménages ont fait allusion à une augmentation des dépenses de transport avec un taux de 77% à Bamenda, 64% à Douala, 33% à Maroua et 41% à Yaoundé. Cette augmentation touche plus les salariés (59%), le petit commerce (58,5%), la production des cultures (55,6%) et le commerce (70,2%).

Pour ce qui est de la santé, environ 58% des ménages ont déclaré que les dépenses en matière de santé ont accru par rapport à l'année dernière soit : 49% à Bamenda, 51% à Maroua, 61% à Yaoundé et 63% dans la ville de Douala. Quant au groupe de mode de vie, ceux qui dépendent de transfert présentent un taux de (75,7%), alors que le petit commerce et l'assistance alimentaire (73,9%) sont les plus susceptibles au niveau de l'augmentation des dépenses sanitaires.

Approximativement, 58% des ménages ont signalé que les dépenses d'éducation ont augmenté depuis l'année dernière avec un taux le plus élevé à Douala (76%) et Bamenda (58%). Les pourcentages sont de 50% à Yaoundé et 48% à Maroua. Pour les groupes de vie, les ménages les plus affectés sont ceux qui dépendent de petit commerce et assistance alimentaire (69%), transfert d'argent (67,7%) et pension (72,2%).

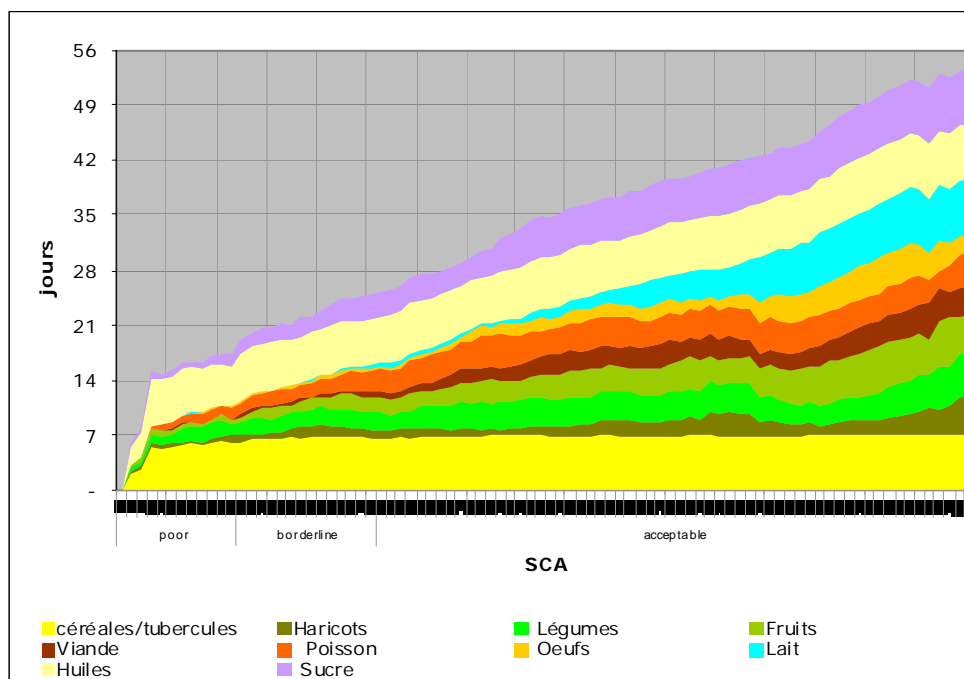
Enfin, 34% des ménages enquêtés ont signalé que le dépense sur logement

avait augmenté au cours de l'année dernière avec un taux très élevé à Bamenda (99%), suivi de 17% à Douala, 11% à Yaoundé et seulement 5% dans la ville de Maroua. Le groupe de mode de vie le plus élevé concerne les salariés (38,4%) et ceux qui dépendent du transfert d'argent (43,2 %).

3.2.5 Consommation alimentaire des ménages

La recherche a démontré que la méthode de diversité diététiques et la fréquence de consommation alimentaire sont une bonne mesure Proxy (rapproche) de la sécurité alimentaire. Cette méthode utilise un classement standard d'aliments en 8 groupes. A chaque groupe d'aliments correspond un facteur de pondération qualitatif qui traduit sa valeur énergétique. Ce facteur de pondération est basé sur la densité des nutriments contenus dans les aliments consommés. Un tableau de fréquences de consommation alimentaire en nombre de jours pendant lesquels ces aliments ont été consommés durant la semaine précédant l'enquête a été construit.

Fig.19 –Répartition des ménages suivant les classes de consommation alimentaire à Bamenda, Douala, Maroua et Yaoundé



Tab.6 – Les ménages suivant les classes de consommation alimentaire à Bamenda, Douala, Maroua et Yaoundé

Villes	Pauvre	Limite	Acceptable
Bamenda	2.9%	17.1%	80.0%
Douala	7.1%	12.3%	80.7%

Maroua	0.5%	7.5%	92.0%
Yaoundé	5.5%	17.5%	77.0%
Total	4.0%	13.6%	82.4%

Classe des ménages à consommation alimentaire pauvre

Au moment de l'enquête, cette classe de consommation concernait 10,2% des ménages enquêtés. Les taux les plus élevés sont dans la ville Douala (7,1%) et à Yaoundé (5,5%). (Voir tableau 3). Les ménages ayant ce profil ont une alimentation basée essentiellement sur la consommation des céréales et tubercules, les légumes, le sucre, les huiles à travers la sauce. Les ménages ont un accès faible aux protéines animales et légumineuses.

Classe de ménages à consommation alimentaire limitée

Cette classe de consommation concerne 13,6% des ménages enquêtés. Elle est très présente dans la ville de Yaoundé (17,5%), Bamenda (17,1%) et Douala (12,3%). Les ménages ayant ce profil ont une alimentation basée essentiellement sur la consommation des céréales, tubercules, les légumes, légumineuses ; un peu du poisson et de la viande. L'huile et le sucre sont une partie intégrante du régime alimentaire. Ils sont consommés pratiquement tous les jours. L'équilibre alimentaire n'est pas atteint. Par conséquent, certains des ménages de cette catégorie peuvent se retrouver dans la catégorie pauvre en cas d'un choc.

Classe des ménages à consommation alimentaire acceptable

Cette classe représente pratiquement trois quarts des ménages enquêtés (82,4 %). Les taux les plus élevés sont principalement dans les villes de Maroua (92,0%), Douala, (80,7%), Bamenda (80%) et relativement à Yaoundé qui a un taux de 77%. Leur régime alimentaire est assez varié et les fréquences de consommation d'aliments sont plus élevées. Le régime alimentaire repose sur tous les groupes d'aliments. Les protéines animales (viande, oeuf et poisson) sont beaucoup consommées.

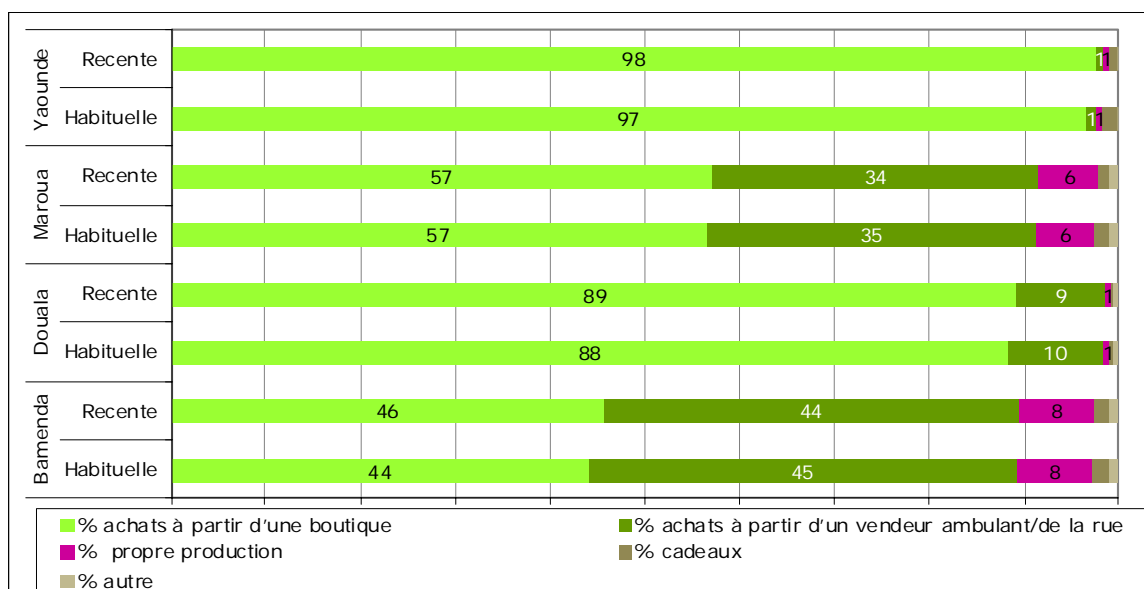
3.2.6 Source d'aliments

Pour chaque aliment consommé par les ménages au moment de l'enquête, il a été demandé quelle en était la source. Il en ressort que les ménages se procurent les aliments dont ils ont besoin en les produisant eux-mêmes, en les achetant dans une boutique ou chez un vendeur ambulant, dans la rue ou

encore en les recevant sous forme d'assistance et de dons.

La majorité d'aliments consommés par les ménages de l'échantillon au moment de l'enquête provient de l'achat à partir d'une boutique, chez un vendeur ambulant ou dans la rue. Dans la ville de Yaoundé environ 97% des ménages ont la boutique comme source habituelle d'approvisionnement et 98% comme source récente tandis qu'à Douala, la source habituelle et source courante sont de 88% et 89% respectivement. Il est très important de noter que dans les villes de Maroua (34%) et Bamenda (44%), il existe une proportion significative des ménages qui se procurent d'aliments auprès du vendeur ambulant ou dans la rue. Une autre source importante dans les villes de Bamenda et Maroua reste leur propre production avec les proportions de 8% et 6% respectivement. Ces deux sources, ex : achat à partir d'un vendeur ambulant/dans la rue et propre production sont quasi-absentes dans les villes de Douala et Yaoundé.

Fig.20 –Source d'aliments consommés par les ménages



Avec la flambée des prix des denrées alimentaires, Il n'y a pas eu assez de changements dans les sources de l'aliment consommé au niveau du ménage. Cette information est confirmée par les entretiens des focus group discussion.

3.2.7 Appui Externe et interne et les emprunts

Il a été demandé si pendant un an le ménage a reçu un soutien en argent ou les aliments émanant des parentés/amis vivant dans le pays ou bien vivant à l'extérieur du pays. Pour le soutien émanant des parentés/amis vivant dans le pays, les résultats des ménages enquêtés dans les quatre villes montrent qu'environ 21,7% ont reçu un soutien uniquement en aliments, 8.5% sous

forme d'argent et 16,1% sous forme aliment et argent. Alors que 53,7% n'ont reçu aucun soutien. Une analyse par ville montre que 33%, 29% et 21% des ménages ont reçu un soutien uniquement sur forme d'aliments provenant des parentés/amis vivant dans le pays dans les villes de Bamenda, Yaoundé et Douala respectivement par rapport à 3% seulement à Maroua. En plus, 16%, 17% et 21% ont reçu de l'argent liquide et les aliments émanant des parentés/amis vivant dans le pays dans les villes de Bamenda, Douala et Yaoundé comparativement à 10 % à Maroua. Pour le soutien en argent ou aliments auprès des parentés/amis vivant à l'extérieur du pays, les taux sont très faibles (1,6%) pour le soutien sous forme d'aliments. (1% à Bamenda, 2,5% à Douala, 0,5% à Maroua et 2,5% à Yaoundé). Cependant les ménages qui ont reçu de l'argent en liquide de l'extérieur sont de 28% à Bamenda, 20% à Douala, 17% à Yaoundé et seulement 2% à Maroua.

Par ailleurs, plus de deux tiers (65,9%) des ménages dans l'échantillon soutiennent actuellement les parents avec de l'argent, la nourriture ou les deux, avec un proportion très élevée à Bamenda (81,2%), suivi par la ville de Douala (63,8%), Yaoundé 61,8%, et Maroua (55%). En ce qui concerne le groupe de mode de vie, ceux qui pratiquent les travaux agricoles rémunérés et la vente d'animaux (31,8%), la production agricole (20,9%) sont ceux qui soutiennent actuellement le plus des parents avec la nourriture alors que les salariés (29,8%), transfert d'argent (32,1%), et pension (24,5%) sont les groupes de mode de vie qui soutiennent plus actuellement les parents avec l'argent.

Il a été demandé si au cours d'un an, un membre du ménage a emprunté de l'argent. Il ressort de l'analyse que, 51,6% des ménages ont empruntée de l'argent. Une analyse par ville montre que les proportions sont très importantes à Bamenda (59,5%) et à Yaoundé (57,5%). A Douala et Maroua, 50,9% et 38.0% des ménages respectivement ont emprunté de l'argent. Les raisons majeures de l'emprunt varient selon les villes. A Maroua, 48% des ménages ont emprunté de l'argent pour acheter la nourriture, alors que 42,5% et 35,5% respectivement dans la ville de Douala et Yaoundé ont emprunté de l'argent pour l'investissement. La plupart des ménages à Bamenda (45.6%) et à Douala (32,1%) ont emprunté de l'argent pour l'éducation.

3.2.8 Saisonnalité

La période (Juin – Septembre) à Maroua est la période la plus stressante de l'année qui correspond à celle de soudure. Dans les villes (Douala, Yaoundé

et Bamenda), la période allant de février en mai est la plus difficile. Beaucoup d'informateurs clés ont aussi noté que les mois d'août et de septembre sont aussi difficiles à cause de la rentrée scolaire. Les commerçants ont également rapporté que c'est pendant les mêmes périodes que les ménages demandent de plus en plus le crédit. Par conséquent, c'est une période à surveiller.

3.2.9 Chocs et Stratégies d'adaptation

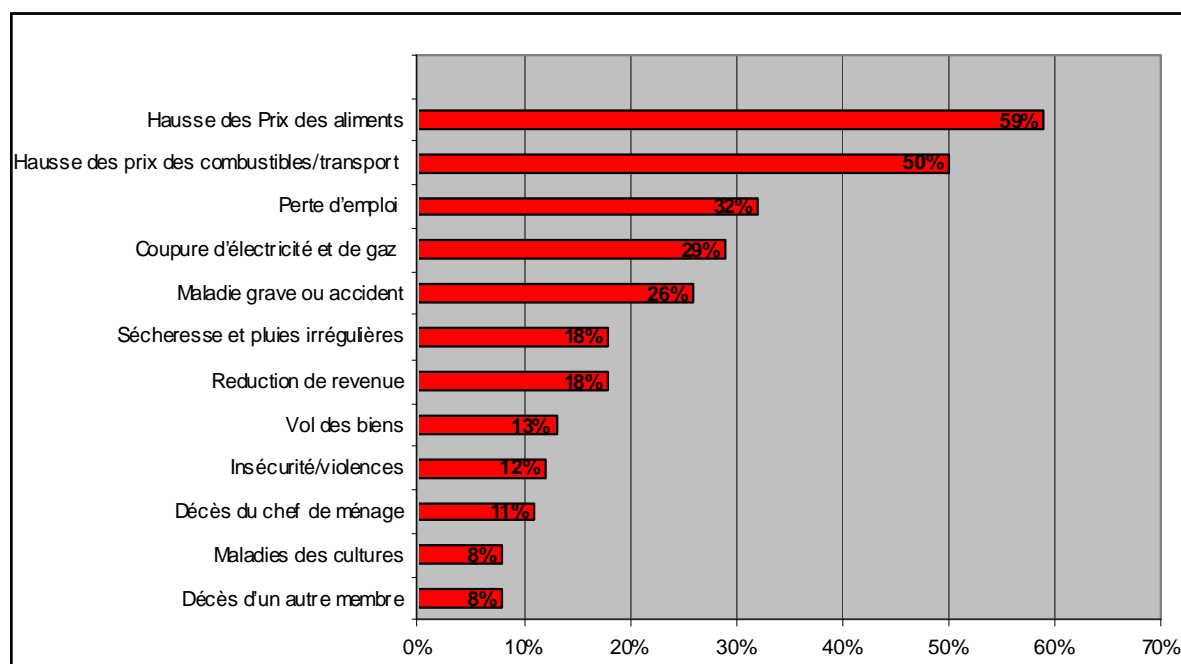
A la question de savoir si les ménages ont eu des difficultés ou des chocs lors des six mois précédant l'enquête, près de 76% de ménages enquêtés ont déclaré avoir eu des difficultés ou des chocs pendant cette période. Une analyse par ville montre que les villes de Bamenda et Douala étaient les plus touchées avec un taux de 87% et 88% respectivement. En plus, les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre (85%) et limite (82%) constituent les proportions relativement élevées des ménages qui ont eu des difficultés ou des chocs pendant les six mois précédant l'enquête par rapport à 75% pour les ménages ayant une consommation alimentaire acceptable. Les résultats d'enquête de terrain montrent que le choc le plus généralement rapporté était la hausse des prix des denrées alimentaires (59%), la hausse des prix des combustibles et du transport (50%). La hausse des prix d'aliments a beaucoup affecté les ménages à Douala (90%) et à Yaoundé (61%) alors que la hausse des prix des combustibles et transport est beaucoup plus perceptible dans les villes de Bamenda (88%) et Douala (57%).

Tab. 7- Les différents chocs par ville et par groupes de consommation alimentaire

Type de chocs	Villes					Groupes de consommation alimentaire		
	Bamenda	Douala	Maroua	Yaounde	Total	pauvre	limite	acceptable
Perte d'emploi	91%	6%	15%	5%	32%	29%	36%	32%
Réduction de revenu	15%	23%	22%	9%	18%	14%	22%	17%
Maladie grave ou accident	15%	40%	18%	30%	26%	36%	21%	27%
Décès du chef de ménage	30%	2%	5%	2%	11%	7%	18%	9%
Décès d'un membre actif du ménage	2%	3%	3%	2%	3%	4%	3%	2%
Décès d'un autre membre	3%	13%	7%	9%	8%	11%	8%	8%
Hausse des Prix des aliments	16%	90%	72%	61%	59%	64%	59%	59%
Hausse des Prix des combustibles et transport	88%	57%	27%	10%	50%	54%	49%	50%

Coupure d'électricité et de gaz	54%	34%	6%	9%	29%	32%	27%	29%
Sécheresse et pluies irrégulières	54%	6%	2%	0%	18%	7%	12%	19%
Maladies des cultures	12%	12%	0%	4%	8%	7%	5%	8%
Vol des biens	11%	21%	7%	9%	13%	7%	9%	14%
Insécurité/violences	11%	26%	0%	3%	12%	29%	11%	11%

Fig.21- Les différents chocs ressentis par les ménages des chocs pendant les six mois précédant l'enquête



Pour ce qui est du groupe de mode de vie, c'est plutôt les ménages qui dépendent de la vente d'aide alimentaire (82,6%), du petit commerce et assistance alimentaire (78%), des travaux non agricoles rémunérés (66,7%) qui sont les plus touchés par la hausse des prix des denrées alimentaires. La hausse des prix des combustibles et du transport ont beaucoup affecté les ménages qui dépendent des salaires (52,3%), petit commerce (54,5%) et petite entreprise (53,8%).

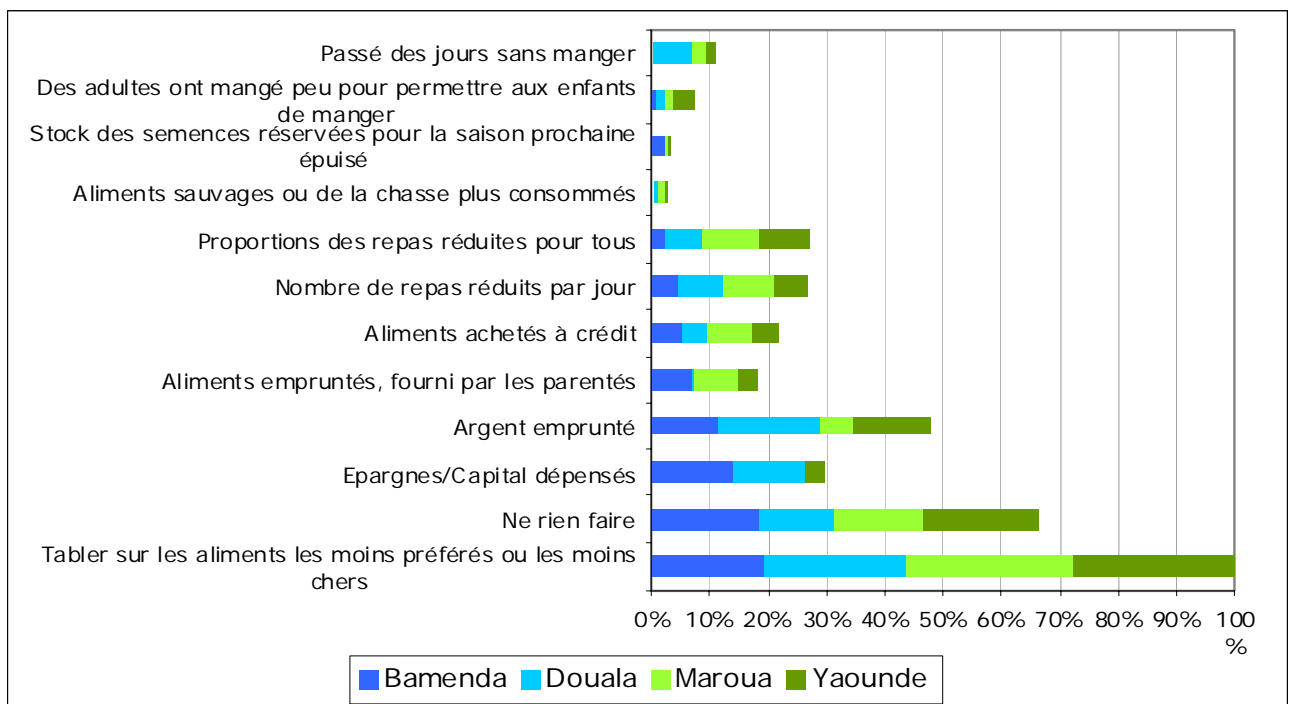
La perte de l'emploi des membres de ménage a touché seulement 32% des ménages. Mais les ménages les plus frappés sont à Bamenda (91%). Ce choc était plus senti parmi les ménages de groupes de petite entreprise (39,9%) et ceux qui dépendent des transfert d'argent (38,2%) et pension (42,5%).

Presque 32% des ménages ont déclaré la maladie chronique ou accident d'un membre de ménage comme choc. Il y a de grandes différences entre les villes avec seulement 40% dans la ville de Douala et 30% à Yaoundé contre 15% à Bamenda et 18% à Maroua. Les groupes de vie le plus affecté sont les ménages qui dépendent des travaux agricoles et de la vente d'animaux

(41,7%), suivis du petit commerce (31,5%) tandis que les moins affectés sont les pensionnaires (10%).

La capacité d'adaptation des ménages a révélé les stratégies déployées afin d'obtenir suffisamment les vivres, en dépit d'effets du choc. La capacité d'adaptation est fortement associée à la richesse et aux avoirs du ménage, et aussi d'autres facteurs, tels que les réseaux sociaux. Ainsi, les ménages dont la sécurité alimentaire est assurée au moment de l'enquête sont moins susceptibles de glisser dans l'insécurité alimentaire à cause d'un choc. Il a été demandé aux ménages de se prononcer sur les stratégies qu'ils adoptent en période de manque de nourriture ou de l'argent pour acheter la nourriture.

Fig. 22– Les stratégies utilisées par les ménages face aux chocs



Les résultats de l'enquête révèlent que les stratégies le plus utilisées sont : tabler sur les aliments les moins préférés ou les moins chers, ne rien faire, emprunt de l'argent, réduction de nombre de repas, limitation de la quantité de la nourriture pour tous, manger la nourriture moins coûteuse, réduction de la consommation des adultes pour permettre aux enfants de manger etc. (Voir figure 30).

Il ressort de l'analyse que 100% des ménages à Bamenda, 85% à Douala, 64% à Yaoundé et 60% à Maroua ont eu des moments où ils n'avaient pas de la nourriture ou suffisamment d'argent pour acheter en acheter. Par groupe de

consommation alimentaire, les ménages avec une consommation alimentaire pauvre (88%) et limite (86%) ont les proportions relativement élevées des ménages qui ont eu des difficultés ou des chocs pendant les 30 jours précédant l'enquête par rapport à 76% pour les ménages avec une consommation alimentaire acceptable.

3.3 Statut de sécurité alimentaire des ménages

L'indicateur utilisé pour déterminer le statut de la sécurité alimentaire dans les villes enquêtées au Cameroun est le score de consommation alimentaire. Cet indicateur a une corrélation statistiquement significative avec l'indice de la richesse, la dépense total per capita, le revenu total et Indice de Stratégie de Suivie (CSI).

Tab. 8- Corrélation entre les scores de la consommation alimentaire et les indicateurs clés d'accès

Correlations – Spearman's ru		score de consommation alimentaire	Indice de richesse	Dépense total per capita	Revenu total
Score de consommation alimentaire	Corrélation Coefficient	1			
	Sig. (2-tailed)	.			
	N	821			
Indice de richesse	Corrélation Coefficient	.274(**)	1		
	Sig. (2-tailed)	0	.		
	N	821	822		
Dépense total per capita	Corrélation Coefficient	.342(**)	.482(**)	1	
	Sig. (2-tailed)	0	0	.	
	N	820	821	821	
Revenu total	Corrélation Coefficient	.259(**)	.447(**)	.354(**)	1
	Sig. (2-tailed)	0	0	0	.
	N	680	681	680	681

Le tableau 7 au dessous confirme l'hypothèse d'utilisation de score de la consommation alimentaire comme indicateur de la sécurité alimentaire. La

corrélation entre les scores de la consommation alimentaire et les indicateurs clés d'accès est positivement en relation avec les dépenses, indice de richesse et le revenu mais négativement en rapport avec CSI. Ainsi les ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite sont considérés comme les ménages en insécurité alimentaire actuelle alors que les ménages avec une consommation alimentaire acceptable sont considérés comme en sécurité alimentaire.

Les ménages en insécurité alimentaire ont une alimentation basée essentiellement sur la consommation des céréales et tubercules, les légumes, le sucre et les huiles. Les ménages ont un accès faible aux protéines animales et légumineuses. L'équilibre alimentaire n'est pas atteint. Ils ont une taille moyenne de ménages (7,7 personnes) pour la plus élevée mais ne disposent pas aussi de beaucoup de chambres. La plupart vivent dans les habitations privée/hutte essentiellement en matériaux non durables (41,6%) et accueillent les orphelins (30%). Elles ont les membres du ménage frappés par un handicap physique (16%) et chroniquement malades (10%). Le taux de dépendance est aussi très élevé. Les ménages en insécurité alimentaire ont aussi un faible indice de richesse, faible dépense per capita, un faible revenu et dépense alimentaire. La plupart de ces ménages ont aussi eu une diminution de leur revenu par rapport à l'année dernière (59%). Ils ont aussi éprouvé les difficultés durant les six derniers mois pour nourrir leur famille (83%). Parmi celles-ci, la flambée des prix des denrées alimentaires, la hausse des prix des combustibles et du transport ont affecté environ 60% et 50% des ménages en insécurité alimentaire.

S'agissant des groupes de mode de vie, les ménages qui dépendent du petit commerce, du travail agricole rémunéré, de la petite entreprise et du commerce ont une consommation alimentaire pauvre et limite assez élevée. Environ, 20% des ménages sont en insécurité alimentaires dans les villes de Bamenda, 19% à Douala, 8% à Maroua et 23% à Yaoundé soit environ 8.820 ménages en insécurité alimentaire à Bamenda, 58.610 à Douala, 62.323 à Yaoundé et seulement 4.645 dans la ville de Maroua. La hausse des prix des produits alimentaires a affecté actuellement 6,7% de ces ménages déjà en insécurité alimentaire à Bamenda, 27,7% à Douala, 9,2% à Maroua et 16,7% à Yaoundé.

4. ACTIONS ENTREPRISES PAR LE GOUVERNEMENT ET SES PARTENAIRES FACE À LA CRISE ALIMENTAIRE

Dans le cadre de la coopération avec le FMI, l'Etat Camerounais s'était engagé, depuis la Facilité d'ajustement Structurel Renforcé (FASR), à contenir l'inflation sous la barre de 3%. De ce fait, les flambées des prix des denrées alimentaires observées depuis l'année 2006 n'ont pas laissé indifférent le Président de la République. Ainsi, d'importants textes ont été pris par les autorités en septembre et octobre 2006 puis en mars 2008 pour freiner ces tensions inflationnistes. Les actions des autorités ont été accompagnées de ceux des membres du gouvernement qui se sont activés et ont présentés des plans de bataille à moyen et long termes pour contrecarrer à la crise et améliorer la situation alimentaire des ménages. Cette section présente aussi le soutien apporté par ses partenaires.

4.1 Mesures gouvernementales et leurs impacts.

Après les émeutes de la fin du mois de février 2008, le gouvernement a pris une série de mesures dont la portée peut être appréhendée sur deux plans, à savoir : i) les mesures visant à améliorer l'accessibilité des aliments et ii) les mesures visant à améliorer les disponibilités alimentaires.

4.1.1 Les mesures d'amélioration de l'accessibilité des aliments

Parce que les tensions sociales se fondaient principalement sur des prix élevés des denrées alimentaires, les premières mesures administratives vont tendre à baisser les prix au consommateur. La première de ces mesures datant de mars 2008 a porté sur la suspension des taxes sur l'importation des produits de première nécessité parmi lesquels le riz, le poisson congelé, la farine de froment, et les huiles de table. Parallèlement, la revalorisation de 15% de la rémunération mensuelle de base des personnels civils et militaires, a été adoptée à compter du 1er avril 2008. Le taux de l'indemnité de non logement a augmenté de 20%, à compter du 1er avril 2008.

En plus de ces dispositions, le Ministre du Commerce a entrepris des concertations avec les principaux responsables des filières sensibles. Une série de protocoles d'accords ont été ainsi signés, pour la plupart en mars 2008. Dans ces accords, le Gouvernement s'engageait à exonérer certains produits (les poissons congelés, le blé, la farine de froment et ses produits dérivés, le riz) de frais de douane et de TVA, tandis que les opérateurs économiques s'engageaient pour leur part à baisser les prix sur le marché desdits produits.

Cette multitude d'actions n'intègre cependant pas les produits vivriers locaux, qui rentrent pourtant en grande proportion dans les régimes alimentaires, et dont les prix connaissent également une hausse importante. Pour ces produits, le gouvernement semble focaliser ses interventions sur le renforcement de la production.

4.1.2 Les mesures pour l'amélioration de la disponibilité alimentaire

Le Ministère de l'Agriculture et du développement rural (MINADER), et le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) ont formulé des stratégies d'urgence visant à augmenter la production agro pastorale et halieutique dans le but de résorber la crise alimentaire. Pour ce qui est du MINADER, la démarche préconisée consisterait simplement à doubler les productions de 2005 à l'horizon 2010.

La mise en œuvre de cette stratégie, qui coûtera, d'après le MINADER environ 170 milliards de FCFA par an, s'appuiera sur les aspects suivants :

- l'approvisionnement des agriculteurs en semences saines et performantes ;
- l'approvisionnement des paysans en engrais et pesticides respectivement pour fertiliser les sols et protéger les cultures ;
- l'animation des mouvements paysans pour recréer le goût aux métiers agricoles ;
- la généralisation de l'installation des jeunes agriculteurs dans tout le pays ;
- la libération des stocks de l'Office céréalier ;
- l'extension des activités de l'office céréalier sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de la mise en place du Programme National de Sécurité Alimentaire.

Une rallonge spéciale de 7 milliards de francs CFA a été allouée au budget de l'exercice 2008 de ce Ministère pour engager les actions prioritaires et urgentes nécessaires.

En ce qui concerne le MINEPIA, les premières options ont porté sur une stratégie de développement de la pêche maritime et continentale. Cette stratégie porte sur quatre principaux points, à savoir :

- la modernisation des systèmes de production ;
- l'amélioration du cadre institutionnel et incitatif ;

- l'aménagement du cadre juridique ;
- la promotion d'une gestion durable des ressources halieutiques.

Des réflexions en vue du développement des filières laitière et bovine sont également en cours, parallèlement à la redynamisation des projets de développement des filières porcine et des élevages non conventionnels.

Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) a été impliqué dans le processus à travers le Comité de Compétitivité. Il a ainsi procédé à la signature en juillet 2008 d'une convention d'appui direct de 221 millions de Francs CFA aux accoueurs. Sur la même lancée, le gouvernement entend aussi mettre à la disposition de la filière avicole, une ligne de crédit d'un montant de 985 millions de FCFA, "sans intérêt et assorti d'un différé de remboursement de 18 mois et dont seuls 65% de ce montant seront remboursés".

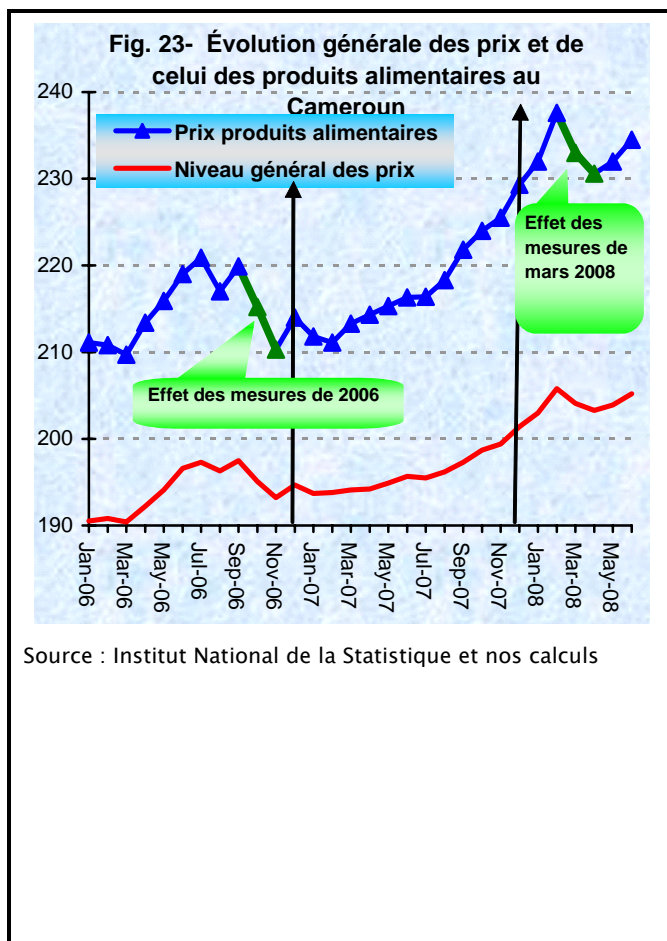
A la faveur de cette convention, les acteurs de la filière affirment avoir de nouveau l'opportunité de passer à une production de 800 000 poussins par semaine, alors que celle-ci était tombée à 50 000 poussins au plus fort de la crise de 2006. Une expansion particulière est donc envisagée dans la mesure où, même avant la crise de la grippe aviaire au Cameroun, le pays ne produisait que 250 000 poussins.

A ces mesures s'ajoutent le relèvement des quotas d'importation de l'huile de palme, ainsi qu'un contrôle plus accentué des prix des produits homologués. De même, on peut relever le regain d'intérêt de plusieurs bailleurs de fonds (Banque mondiale et BAD notamment) pour le développement rural.

– Impact des actions du gouvernement

Les actions du gouvernement qui avaient des objectifs à court terme ont porté leurs fruits car ils ont amélioré l'accessibilité financière des ménages aux produits alimentaires à travers la baisse des prix de ces produits. Le graphique ci-contre présente les baisses enregistrées sur les prix des produits alimentaires au lendemain des mesures.

La revalorisation des salaires de la fonction publique devrait induire des augmentations des revenus plus marquées chez les ménages pauvres (12%)¹ que chez ceux classés intermédiaires (9,9%) et non pauvres (2,3%). En effet, du fait de la prépondérance des produits vivriers dans la structure de consommation finale en milieu urbain, il ressortirait qu'une augmentation de la demande en produits vivriers aurait un effet direct sur le revenu des ménages ruraux. Dans ce contexte, l'incidence de la pauvreté serait réduite de 8,4% en milieu rural contre 7% en milieu urbain.



Pour ce qui est des mesures à moyen et long terme prises par les ministères, il faut encore attendre quelques mois pour les évaluer.

4.2 Mesures d'accompagnement prises par les partenaires au développement

Face à la rudesse de la crise et l'importance de ses conséquences négatives, le Gouvernement a reçu l'appui de partenaires internationaux, et principalement des institutions du système des Nations Unies. Chacune dans son domaine a apporté des appuis résumés ci-après.

4.1.1 Fonds International pour le Développement de l'Agriculture

Le Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) a affirmé le 12 juin dernier être prêt, surtout en ce moment de crise alimentaire, à soutenir les programmes gouvernementaux afin de s'assurer que les producteurs ruraux aient accès aux intrants nécessaires pour accroître la production agricole de 2008 et 2009.

¹ Guy SHE ETOUNDI (2008). Mesures présidentielles contre la vie chère : de bonnes perspectives dans l'immédiat. Article paru dans Cameroon Tribune du 3 avril 2008. P.11

4.2.2– Les appuis de la FAO

La FAO dans le cadre de l'Initiative contre la vie chère a signé en juin 2008, un protocole d'accord avec le Gouvernement d'une valeur de 200 000 USD pour la fourniture d'intrants aux populations vulnérables. Dans le cadre de ce projet qui devait durer jusqu'en octobre 2008, les producteurs installés ont reçu des appuis sous forme d'engrais, de semences et de pesticides pour les agriculteurs, et des poussins d'un jour, des produits vétérinaires, et des aliments de bétail pour les éleveurs.

Un nouvel accord de 500 000 USD vient d'être signé, toujours dans le cadre de l'initiative pour le financement de l'élaboration de projets dans certains pays de la sous région d'Afrique Centrale (Cameroun, Congo, Tchad, et RDC). Les projets ainsi élaborés seront soumis au financement par un fonds alimenté par plusieurs bailleurs, dont l'Union Européenne, qui a annoncé une contribution de 10 000 000 USD en 2009.

4.2.3– Les appuis de l'UNICEF

La sous-alimentation générée par la crise alimentaire expose de nombreuses populations, et notamment les plus petits des zones rurales à la malnutrition et à ses conséquences. L'UNICEF met en œuvre un projet destiné à combattre sur le double plan préventif et curatif, la malnutrition en zones rurales. Les actions menées intègrent le dépistage des malnutris, la distribution de rations alimentaires aux malnutris moins sévère, l'internement et la prise en charge totale des malnutris sévères, ainsi que des formations aux femmes rurales en matière de composition des rations alimentaires et de cuisson des aliments.

4.2.4– Les appuis de l'UNHCR

Afin de réduire l'effet de l'afflux des réfugiés sur la disponibilité alimentaire dans les zones d'accueil, l'UNHCR a mis au point un programme de développement des productions agricoles dans les dites zones. C'est ainsi que l'Organisation vient de lancer, dans le cadre du Programme d'Autonomisation Alimentaire des Populations Réfugiées Centrafricaines dans la région camerounaise de l'Est, un appel d'offres en vue de l'aménagement de 16 périmètres maraîchers avec notamment, la fourniture de kits de matériels agricoles.

4.2.6– Les appuis du PNUD

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le PNUD appuie un sous programme de réduction de la pauvreté à la base. Les bénéficiaires sont des

porteurs de microprojets économiquement viables et durables susceptibles d'améliorer les revenus de leurs promoteurs. Cette action s'ajoute aux interventions habituelles du PNUD que sont les études économiques et socioéconomiques, et la diffusion des informations y relatives.

4.2.7 Le Programme Alimentaire mondiale (PAM)

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la sous scolarisation dans certaines provinces du pays, le Programme alimentaire Mondial exécute à travers le Comité de Gestion de l'Aide FAO/PAM un programme d'assistance alimentaire aux écoles primaires. Ce programme octroie de l'aide alimentaire aux familles démunies dont la progéniture fréquente une école primaire. En même temps le PAM apporte son secours au gouvernement pour la nutrition des réfugiés dans les provinces de l'Est, de l'Adamaoua, et du Nord. Le PAM a aussi créé un groupe de travail qui surveille la situation et fournit des informations mensuellement. Cependant, l'analyse de l'impact humanitaire et les options de réponse n'ont pas encore été faites. C'est dans ce cadre particulier que le PAM a pris l'initiative d'évaluer l'impact de ce choc sur la sécurité alimentaire des ménages urbains pour la prise des décisions efficaces.

5 : PERSPECTIVES DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DES PRIX PRODUITS ALIMENTAIRES ET PROPOSITIONS DES SOLUTIONS

Les données secondaires ont démontré que depuis la fin de l'année 2007 et le début 2008, plusieurs denrées alimentaires importées ont connu une forte inflation. L'augmentation de la demande mondiale des céréales a été plus rapide que celle de l'offre. Certains pays ont aussi adopté des mesures d'interdiction des exportations. Depuis les cinq dernières années, les prix des hydrocarbures ont été régulièrement revus à la hausse, tant sur le plan international que sur le marché intérieur. L'impact de cette évolution sur le secteur rural est particulièrement ressenti sur deux aspects : la flambée des prix des intrants et la hausse des coûts de transport. Dans un cas comme dans l'autre, les différentes charges qui seront induites par cette situation sont répercutées sur le consommateur final. Cette augmentation des prix a représenté une difficulté d'autant plus que les revenus des ménages n'ont pas connu d'amélioration significative depuis les années 90. La hausse des prix du carburant du premier semestre de 2008 sera donc par la suite perçue comme étant l'étincelle qui mettra le feu aux poudres pour le déclenchement des marches de la faim.

Les actions immédiates de lutte contre la vie chère engagées récemment ont présentés des effets et il serait intéressant de regarder quelles sont les prévisions pour l'inflation en fin 2008 et quelles sont les autres solutions qui peuvent davantage protéger les populations. En prenant en compte les hypothèses ci-dessus, les prix seront en hausse de 5% en moyenne en fin d'année 2008 par rapport à 2007. La hausse serait plus forte pour les produits vivriers et se situerait au dessus de 7%. Pour les produits alimentaires, la situation en fin 2008 risquerait d'être plus préoccupante. Il serait possible que les prix des denrées alimentaires enregistrent une hausse autour de 8%. Selon les informations recueillies auprès des commerçants, 64,3% prévoient une tendance à la hausse dans le six prochains mois, 53,6% pensent à la baisse et seulement 17,9% entrevoient une tendance à la stabilité des prix.

Il ressort de l'analyse que, par rapport à l'année 2005, les prix des produits alimentaires ont grimpée de 24% fin 2008 et continuent de monter malgré le

train de mesures gouvernementales. La situation est plus grave pour les protéines animales car les prix de la viande de bœuf connaissent une hausse de 33% sur la même période. Le taux d'inflation en fin d'année 2008 se situe à 8.6% pour les produits alimentaires. L'analyse à partir des prix constants montre que les populations urbaines qui ont pu préserver leur sécurité alimentaire ont payé en moyenne 12% en plus. Le panier alimentaire de base serait donc davantage plus cher si les prix des denrées alimentaires continuent leur progression. Les ménages seront donc de plus en plus menacés par l'insécurité alimentaire.

5.1 Recommandations

Il apparaît en toute évidence que la hausse des prix limite davantage l'accès des ménages les plus pauvres à la nourriture et les solutions à court terme doivent permettre aux ménages de répondre à ces besoins immédiats et dans le moyen et long termes, permettant ainsi d'augmenter les disponibilités locales par un investissement massif dans le secteur agricole. L'étude sur la flambée des prix des produits alimentaires a été faite pratiquement huit mois après les manifestations violentes de février 2008. Dans la partie méridionale du pays (Bamenda, Yaoundé, Douala), les récoltes des principaux produits alimentaires sont déjà terminées. Dans les régions de Maroua les récoltes sont en cours.

Malgré des perspectives d'une bonne récolte et les mesures prises par le gouvernement, les effets de la hausse des prix ne seront pas rapidement atténués. En effet, il serait superflu de penser que les prix des produits vivriers pourront revenir à leur niveau d'il y a un an; la raison étant que suite à la cherté des intrants (engrais, pesticides, main d'œuvre etc), entraînant de manière mécanique l'augmentation des coûts de production, les agriculteurs ont également revu les prix de leurs produits à la hausse. Aussi, en admettant comme hypothèse que les prix des intrants ne pourront plus connaître une tendance à la baisse, on peut sans ambages affirmer que les niveaux des prix des produits alimentaires observés en 2008 constituent une nouvelle base de référence. Face à cette situation, les populations vulnérables (les orphelins, les handicapés, les enfants de la rue, PVVIH, les pauvres^o) qui étaient les plus affectées par la hausse des prix continueront à subir les effets pour plusieurs mois encore.

5.1.1 Les actions à envisager à court terme:

1- Accroissement de la production alimentaire

La hausse des prix est une opportunité pour les producteurs. Aussi s'avère-t-il urgent de booster à court terme, la production nationale de certaines spéculations qui connaissent une demande assez forte. Il s'agit notamment des céréales (riz, maïs), des racines et tubercules, ainsi que de la volaille. La stratégie serait donc de revoir à la hausse les objectifs de production assignés à ces différentes filières qui sont actuellement organisées autour des programmes financés conjointement par le Cameroun et les partenaires. Dans le même ordre d'idées, il est fortement recommandé de renforcer l'encadrement des agriculteurs tout en facilitant leur accès aux intrants et aux outils agricoles afin de les encourager à produire davantage.

2- Assurer la Stabilisation des approvisionnements

Les zones périurbaines deviennent de plus en plus, des petits bassins de production avec l'appui des projets à l'instar de ceux financés par les fonds FED. Cette production devrait pourtant jouer un rôle primordial dans la stabilité des approvisionnements pour certains produits dans les marchés de nos villes. Mais l'absence des infrastructures de conservation et de stockage entraîne des pertes post récoltes assez importantes. Aussi, comme une option de réponse à court et moyen, pourrait-on envisager la construction de ces infrastructures dans les zones périurbaines.

Par ailleurs, la stabilisation des approvisionnements passe également par la création d'un réseau de magasins d'achat dans les zones rurales proches des grands bassins de production, dans les zones frontalières ainsi que dans les zones urbaines.

En zone rurale, il faudra intégrer les activités visant le désenclavement des grands bassins de production telles que la construction des ponceaux, l'aménagement des bourbiers, des caniveaux afin de faciliter les flux des produits en toute période.

3- Développer une politique d'importation et d'exportation cohérente

Le Cameroun assure un rôle prépondérant dans les échanges alimentaires dans la sous région CEMAC et le Nigeria. Aussi, est-il judicieux de poursuivre une politique d'importation/exportation stable et prévisible devant entre autres susciter, une libre circulation des produits alimentaires, une meilleure planification des activités des opérateurs économiques et une stimulation de la production locale.

4- Assurer la sécurité alimentaire des jeunes sans emploi dans les quartiers pauvres et les zones rurales par le biais des activités « cash for work ou food for work »

Les villes camerounaises sont depuis quelques années confrontées à une recrudescence de l'exode rural qui vient exacerber le problème du chômage avec ses corollaires que sont la pauvreté, voire même la délinquance et le banditisme etc. Aussi, face à ce chômage, l'une des options de réponses à court terme serait d'organiser les jeunes dans les quartiers pauvres et leur accorder du cash contre les travaux d'assainissement de leur milieu de vie. En effet, les statistiques (ECAM 3 de 2007) montrent qu'environ 46,1% des ordures sont ramassées dans les villes camerounaises. Ce qui suppose que le reste des 53,1% est jeté dans les rigoles, les caniveaux et même les lits des rivières. Cette insalubrité a pour conséquence immédiate, la détérioration de l'environnement et la kyrielle de maladies qui s'en suivent.

Dans le cadre de cette option de réponse, il faudra associer les communes d'arrondissement (pour le transfert des activités au terme du projet) et les ONG qui interviennent dans ce domaine d'activités (pour l'implémentation du projet).

5- Appui alimentaire à certaines familles/structures d'accueil des enfants et d'autres groupes vulnérables

Le Ministère des Affaires Sociales du Cameroun a recensé en 2005 dans les principales villes du pays, environ 200 000 enfants en situation d'inadaptation sociale (mineurs en danger moral, mineurs délinquants, enfants de la rue, orphelins et enfants abandonnés, mineurs en conflits avec la loi, mineurs détenus, orphelins et autres enfants rendus vulnérables du fait du VIH - SIDA, enfants en situation de déperdition scolaire, enfants handicapés ou issus des populations marginales). Mais aujourd'hui, seuls 50 000 environ sont pris en charge.

Fort du principe selon lequel, un enfant ne peut s'épanouir que dans un cadre familial, cette option de réponse serait d'accompagner le Ministère des Affaires Sociales dans son projet d'appui alimentaire à certaines familles et structures d'accueil des enfants de la rue et ceux rendus vulnérables du fait du VIH/SIDA.

6- Assurer la surveillance de la sécurité alimentaire par le suivi des marchés et des échanges frontaliers des produits agro- pastoraux.

(a) Il est urgent de formaliser le groupe de travail informel (PAM, FAO, MINCOMMERCE, INS, MINADER, MINEPAT) qui a été suscité par le PAM pour le suivi de l'évolution sur la situation de la flambée des prix.

(b) Dans le cadre du Programme de Pays et du Programme spécial de la sécurité alimentaire (PSAD) avec l'Union Européenne, le suivi de la sécurité alimentaire doit être renforcé afin de permettre la disponibilité de manière régulière d'un flux d'informations susceptibles d'aider à la prise de décision sur les indicateurs clés à définir en concertation avec le MINADER et l'INS.

© Le système de suivi des échanges transfrontaliers des produits agro sylvo pastoraux entre le Cameroun et les autres pays de la CEMAC plus le Nigeria par le MINADER /DESA doit être consolidé. Ce système doit permettre une meilleure connaissance de la demande sous régionale pour mieux orienter les stratégies de production au Cameroun.

7- Réactualiser cette étude sur l'impact de la flambée des prix sur les ménages dans les centres urbains

Cette étude a été menée en octobre 2008 et on constate que le niveau des prix des produits alimentaires est actuellement plus élevé qu'en février 2008 lors du soulèvement des populations urbaines. Ce qui signifie que la crise est présente et prend de l'ampleur.